



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Rapport annuel 2016



Qu'est-ce que l'UIP ?

L'Union interparlementaire (UIP) est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Elle oeuvre à la préservation de la paix et à la démocratisation de la vie politique par le dialogue et l'action.

Seule organisation internationale qui réunit les parlements nationaux du monde, l'UIP sert la démocratie et la paix.

Avec des effectifs toujours renouvelés d'environ 45 000 parlementaires, représentant les citoyens du monde entier, l'UIP prend en permanence le pouls de la démocratie.

L'UIP est un organisme indépendant et autonome, essentiellement financé par ses Membres. Elle compte actuellement 171 parlements nationaux et 11 Membres associés, qui sont des organisations parlementaires régionales.

Table des matières

Au service de la démocratie et du programme mondial en matière de développement et de sécurité	2
Renforcer la solidarité parlementaire	4
Faire entendre la voix des parlementaires dans les affaires du monde	8
Réconciliation nationale et prévention des conflits	11
De meilleurs parlements pour des démocraties plus fortes	14
Maintenir la dynamique vers l'égalité des sexes	17
Défendre les droits de l'homme et protéger les droits des parlementaires	22
Soutenir la participation des jeunes	25
Pour un meilleur bilan en matière de santé	28
Placer les ODD au cœur de l'action parlementaire	32
Mobilisation des ressources – qui finance l'UIP ?	33
L'UIP en bref	34
Résultats financiers	41

Au service de la démocratie et du programme mondial en matière de développement et de sécurité

Les parlements [...] sont appelés à jouer un rôle central pour ce qui est d'adapter le Programme mondial et de le traduire en véritables changements sur le terrain, à la faveur de la législation, de réformes budgétaires, d'une forte mobilisation citoyenne, ainsi que du contrôle et de l'évaluation de l'action gouvernementale. Qu'il s'agisse de promouvoir la paix, le développement ou les droits de l'homme, l'action des parlementaires est capitale pour chaque aspect de notre mission.

Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, lors de l'Audition parlementaire

Le moins qu'on puisse dire c'est que 2016 aura été une année mouvementée. Attentats terroristes et atteintes à la paix et à la sécurité, exodes massifs causés par la guerre et les persécutions, bouleversements politiques, catastrophes naturelles et aléas climatiques se sont succédé à un rythme sans précédent, marquant 2016 du sceau de la détresse, du désordre et de l'instabilité. Les peuples du monde et, partant, toute la communauté parlementaire ont été ébranlés par ces effets qui heurtent la conscience humaine.

Pourtant, les signes, et mêmes les actes, d'espoir et de progrès n'ont pas manqué.

C'est en 2016 que les premières mesures ont été prises au niveau mondial pour mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) (Programme 2030) que l'ONU a adopté en 2015. Cet accord témoigne de l'engagement pris par la communauté internationale de répondre aux besoins essentiels et aux aspirations des peuples du monde : venir à bout de la pauvreté sous toutes ses formes et préserver la planète pour ses habitants actuels comme pour ceux de demain.

Ce programme exhaustif, qui compte 17 Objectifs de développement durable (ODD), ne pourra être mené à bien sans les efforts et la persévérance de nombreux acteurs, dont les parlementaires, protagonistes et premiers défenseurs de la démocratie, ne sont certes pas les moindres. Comme l'a dit [Ban Ki-moon](#), alors qu'il était encore le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, je suis fermement convaincu que les parlements nationaux, qui ont été d'emblée associés à l'élaboration des ODD, sauront se les approprier et les faire progresser, se montrant à la hauteur du rôle crucial qui leur est imparti.

Ainsi, avec le soutien de l'UIP, les parlements du monde ont commencé à joindre les actes à la parole, pour que les ODD deviennent une réalité. Alignant notre action sur l'orientation générale du Programme 2030, nous avons adopté une approche intégrée qui concentre toutefois nos efforts sur les domaines où nous pouvons avoir le plus d'impact, à savoir les ODD qui sont en lien avec la mission et les valeurs qui sont les nôtres. Nous dressons actuellement la liste des études, des outils et des bonnes pratiques qui seront appliqués aux niveaux régional et national. En 2016, l'UIP a organisé toute une série de séminaires régionaux et interrégionaux consacrés aux ODD. L'accueil enthousiaste que les parlements ont réservé à l'outil d'auto-évaluation sur les ODD, que nous avons mis au point avec le PNUD, témoigne de la force de leur engagement.

L'Accord de Paris, accord historique sur les changements climatiques, est entré en vigueur en 2016, donnant un nouvel élan aux efforts déployés un peu partout dans le monde pour faire accepter la réalité des changements climatiques et relever le redoutable défi qu'ils représentent. Là encore, les parlementaires étaient en première ligne, adoptant leur propre feuille de route intitulée [Plan d'action parlementaire sur les changements climatiques](#).

En juillet 2016, à New York, le Secrétaire général de l'ONU d'alors, Ban Ki-moon, et moi-même avons signé [un nouvel accord de coopération](#), qui donne une assise plus solide aux relations institutionnelles entre les deux organisations et définit un cadre de collaboration dans les domaines de coopération traditionnels aussi bien que dans des domaines inédits. Dans la foulée, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une nouvelle résolution sur l'interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire. Ces deux instruments offrent aux gouvernements et aux parlements un cadre renforcé de coopération au niveau mondial.

[Le Secrétaire général de l'UIP, Martin Chungong, réitère l'engagement de l'Organisation envers son objectif d'universalité. © ONU Femmes/Ryan Brown, 2016](#)



C'est aussi en 2016 que l'UIP a adopté sa [Stratégie révisée pour la période 2017-2021](#). Fruit de larges consultations entre les Membres et les partenaires, cette feuille de route s'inscrit dans le cadre des efforts de l'UIP visant à aligner son action sur l'ordre du jour mondial. La *Stratégie 2017-2021* met en évidence la corrélation entre le renforcement démocratique fondé sur des parlements forts et l'aboutissement des efforts de développement au profit des peuples du monde.

La Stratégie, qui fait fond sur le travail réalisé jusqu'ici par l'UIP dans ses domaines d'activité traditionnels, a été adaptée pour tenir compte de phénomènes émergents ou recrudescents, tels que le terrorisme, qui redresse sa tête hideuse, et les atteintes à la démocratie et l'institution parlementaire, qui se multiplient dans de nombreuses parties du monde. La consolidation de la paix, l'appui à la réconciliation nationale et la prévention des conflits sont à présent des thèmes prioritaires pour l'UIP, car la nécessité de revenir aux fondamentaux - promouvoir la paix à la faveur du dialogue politique - s'est imposée à nos membres.

Autre événement marquant de l'année 2016, le 40^{ème} anniversaire du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP. La mission de ce Comité unique en son genre, qui défend les droits de l'homme des parlementaires et réclame justice pour toute violation commise à leur rencontre, n'a rien perdu de sa pertinence et de son actualité. Cet anniversaire a été l'occasion pour les parlementaires de la planète de réitérer leur solidarité envers leurs collègues que l'on empêche par divers moyens de s'acquitter de leur mandat.

Les efforts de l'UIP en faveur de l'égalité des sexes et, en particulier, de l'émancipation politique des femmes se sont intensifiés en 2016, la 11^{ème} édition de la Réunion des Présidentes de Parlement ayant été élevée au rang de [Sommet mondial](#). Celui-ci s'est tenu à Abou Dhabi, lieu hautement symbolique puisque la région arabe accuse l'un des taux les plus bas s'agissant de la représentation politique des femmes. Le succès de ce Sommet envoie un message fort, qui devrait trouver un écho sur toute la planète.

Pour nos Membres, la participation des jeunes à la vie politique est un élément indispensable d'une démocratie authentique et de processus politiques inclusifs et efficaces. C'est pourquoi la nécessité d'associer les jeunes à la vie publique et aux processus décisionnels, tout en étant à l'écoute de leurs besoins, figure en bonne place dans la *Stratégie pour 2017-2021* de l'Organisation. En 2016, nous avons renforcé les moyens qui devraient nous permettre de toucher les jeunes, notamment les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les réseaux sociaux utilisés pour les inciter à s'engager en politique et tirer parti de leurs idées et de leur créativité.

Pour couronner l'année, l'UIP a lancé son nouveau site web multilingue. Ce nouveau site dynamique, qui est notre fenêtre sur le monde, a été conçu de manière à toucher un grand nombre de parlements, Membres et non-membres, ainsi que les partenaires et parties prenantes, en présentant des informations pertinentes et à jour dans quatre langues : anglais, français, espagnol et arabe.

L'année qui vient de s'écouler a aussi été marquée par une avancée importante vers l'objectif d'universalité que l'organisation s'était fixé. Ainsi, nous sommes parvenus à obtenir la réaffiliation des parlements de l'Egypte et des Comores. Avec l'adhésion des parlements du Guyana et du Swaziland, toujours en 2016, l'UIP est près de toucher au but, puisqu'elle compte à présent 171 Membres et 11 Membres associés.

Les événements qui se sont produits en 2016 ont mis en lumière non seulement l'importance, mais la nécessité urgente, pour l'UIP et ses Membres, de garder à l'esprit leur mission première, qui est de mettre en place des parlements forts et démocratiques et de les mobiliser en faveur du programme de développement mondial. Nous sommes résolu à persévérer sur cette voie et à redoubler d'efforts en 2017, parce que c'est notre vocation mais surtout parce que les peuples du monde n'en attendent pas moins de nous. L'injustice et les inégalités continuent d'affliger la planète. Il est donc tout à fait opportun que les parlements s'engagent à s'attaquer à ces maux en cette nouvelle année.



Martin Chungong
Secrétaire général

Renforcer la solidarité parlementaire

Le terrorisme, les bouleversements politiques majeurs, les disparités économiques croissantes et les souffrances humaines à grande échelle dans les zones de conflits de la planète sont parmi les sujets sur lesquels s'est penchée la communauté mondiale des parlementaires lors des deux Assemblées de l'UIP qui se sont tenues à [Lusaka](#) (Zambie) et à [Genève](#) (Suisse).

Alors que la catastrophe humanitaire qui se déroule en Syrie continue d'occuper une place importante à l'ordre du jour international, les parlementaires avaient à cœur de contribuer à trouver des solutions propres à alléger les souffrances humaines et à contenir les destructions. Une résolution adoptée au titre d'un point d'urgence sur [La guerre et la situation humanitaire grave en Syrie, en particulier à Alep](#), condamne avec la plus grande fermeté les crimes commis contre des civils en Syrie, notamment le bombardement d'hôpitaux et l'attaque ou le blocage de convois d'assistance, appelle toutes les parties au conflit à mettre un terme aux attaques et à rétablir l'accord de cessez-le-feu de septembre 2016, et demande au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies d'assumer sa responsabilité première en maintenant la paix dans le monde et la sécurité internationale.

En 2016, le [Comité de l'UIP chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire](#) a effectué une mission de terrain au Liban, en vue d'évaluer la crise des réfugiés syriens et ses répercussions sur le peuple libanais. Lors des délibérations de l'Assemblée, les parlementaires ont pris connaissance du rapport rédigé par les membres de la mission et des recommandations qu'ils ont formulées, auxquelles ils se sont engagés à donner suite, en particulier en contribuant à la mobilisation de fonds, en mettant en œuvre des programmes efficaces de soutien aux réfugiés et aux communautés d'accueil et, ce n'est pas le moins important, en s'attaquant aux causes premières de la crise.

Donner une identité aux 230 millions d'enfants sans état civil : un des défis majeurs de la crise humanitaire du XXI^{ème} siècle. [La résolution](#) adoptée au titre du point d'urgence sur cette question appelle l'attention sur le nombre alarmant d'enfants qui ne sont pas déclarés à leur naissance, insistant sur les effets que l'absence d'état civil a sur l'accès à l'éducation, les prestations sociales et les services de santé ainsi que sur l'exercice d'autres droits fondamentaux. Elle recense également une série de mesures que les parlements pourraient prendre, comme adopter des dispositions législatives garantissant la délivrance gratuite des certificats de naissance ou à un moindre coût, mettre en place des applications de téléphonie mobile permettant à des personnes autorisées de déclarer les naissances, veiller à ce que les bureaux d'état civil soient situés aussi près que possible des lieux d'habitation, autoriser les femmes à déclarer elles-mêmes les naissances, numériser les enregistrements et promouvoir des campagnes de régularisation des enfants sans identité juridique.

Combattre la violence, protéger le patrimoine mondial

Tout au long de l'année, la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération ont continué d'occuper un rang de priorité élevé à l'ordre du jour politique de l'Organisation. Une résolution intitulée [Terrorisme : la nécessité de renforcer la coopération mondiale pour endiguer la menace qui pèse sur la démocratie et les droits de l'homme](#) a été adoptée par notre Assemblée de printemps à Lusaka. Dans la résolution, les Membres de l'UIP ont proposé une démarche multidimensionnelle pour démanteler les réseaux terroristes, lutter contre la haine et contrer la propagande terroriste. Ils ont souligné l'« absolue nécessité » de renforcer la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme. La résolution exhorte les parlements à légiférer pour lutter contre les sites web qui font l'apologie du terrorisme et à ériger en infraction pénale certains actes comme le fait de se rendre à l'étranger pour y commettre un acte de terrorisme, le recrutement et la formation de terroristes ou le financement du terrorisme. Elle appelle également à agir pour éradiquer le risque extrémiste qui prend racine dans nos sociétés en luttant contre la pauvreté, la discrimination et le chômage, tout en favorisant le dialogue, l'éducation et l'autonomisation des jeunes.

Les parlementaires ont continué de s'intéresser de près au désarmement nucléaire et à la non-prolifération, l'objectif étant l'avènement d'un monde sans armes nucléaires. Ils ont bien accueilli l'ouverture des négociations relatives à un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, ont examiné les pistes d'action en vue de la création de nouvelles zones exemptes d'armes nucléaires et recensé les bonnes pratiques s'agissant de combler les lacunes législatives de manière à prévenir la



Les parlementaires du monde entier ont condamné la guerre et la catastrophe humanitaire à Alep, en Syrie, à la 135^{ème} Assemblée de l'UIP. © AFP/ Louai Beshara, 2016



prolifération d'armes de destruction massive et empêcher qu'elles ne tombent entre les mains d'acteurs non étatiques.

Dans une autre [résolution](#), les Membres de l'UIP se sont penchés en détail sur les menaces que représentent les conflits armés et le terrorisme pour le patrimoine culturel de l'humanité, notamment la destruction de sites historiques et le pillage d'œuvres d'art pour financer les opérations terroristes. La destruction tragique du site de Palmyre, une des plus importantes cités antiques du monde, n'est que l'un des derniers exemples en date qui prouve la nécessité de trouver des moyens de protéger efficacement le patrimoine culturel mondial. Elle demande que la destruction intentionnelle soit érigée en crime de guerre. La résolution exhorte les Etats à devenir parties à la Convention de La Haye de 1954 et à ses protocoles, sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, et à toutes les autres conventions pertinentes des Nations Unies. Il a aussi été demandé aux parlements de prendre toutes les mesures qui sont en leur pouvoir, notamment de mettre en place le cadre législatif nécessaire pour poursuivre les auteurs de telles atteintes. Des mesures législatives visant à protéger le patrimoine culturel de l'impact du tourisme de masse, du changement climatique et de l'urbanisation ont également été identifiées.

Promouvoir la participation des jeunes et des femmes à la démocratie, ainsi que les droits de l'homme

A l'Assemblée de Lusaka, un [débat général](#) animé a été consacré au thème suivant : Rajeunir la démocratie, donner la parole aux jeunes. A l'issue du débat, un document final novateur

a été adopté, dans lequel étaient énoncées les mesures que les parlementaires pouvaient prendre. A ce propos, les parlementaires ont souligné qu'il fallait répondre à la montée des extrémismes par une démocratie renforcée, et non affaiblie. Ce n'est qu'en donnant aux jeunes les chances qu'ils méritent que l'on pourra venir à bout des radicalismes. Les Membres de l'UIP se sont engagés à adapter et à moderniser leurs parlements pour en faire des institutions ouvertes à tous et à même d'offrir un meilleur avenir aux jeunes. Il a été proposé d'établir des quotas pour accroître le nombre de jeunes au parlement, de recourir aux technologies modernes pour renforcer la participation et la transparence politiques et de favoriser l'éveil politique en inscrivant l'éducation civique dans les programmes scolaires.

Un nouvel élan a été donné à la participation des femmes au parlement avec l'adoption à l'unanimité d'une résolution à la 135^{ème} Assemblée intitulée [La liberté des femmes de participer pleinement aux processus politiques, en toute sécurité et en toute indépendance : établir des partenariats hommes-femmes pour atteindre cet objectif](#). Les Membres de l'UIP se sont engagés à se fixer la cible de 30 pour cent de sièges du parlement réservés aux femmes, l'objectif étant de parvenir à la parité. Les organes directeurs de l'UIP ont aussi décidé de porter à 30 pour cent la proportion de femmes au Comité exécutif.

A l'heure où le Comité des droits de l'homme des parlementaires célébrait son 40^{ème} anniversaire, la 135^{ème} Assemblée, tenue à Genève, consacrait son débat général au thème suivant : [Réagir rapidement lorsque les violations des droits de l'homme présagent un conflit : le rôle du Parlement](#).

[Dans son allocution à la Chambre haute du Parlement russe, le Président de l'UIP, Saber Chowdhury, a salué l'affiliation de longue date de la Russie à l'UIP et a exhorté les parlementaires à continuer d'œuvrer pour la paix.](#) © Sergey Raytkov/Ria Novosti/Sputnik



Le document final adopté à l'issue du débat définissait un certain nombre d'actions visant à prévenir les atteintes aux droits de l'homme et à y faire face lorsqu'elles ont lieu. Faire en sorte que les normes internationales en matière de droits de l'homme soient transposées dans la législation nationale, veiller à ce que les forces de l'ordre fassent toujours preuve de la retenue nécessaire, lutter contre la violence sexiste et prévenir la montée de l'extrémisme violent sont parmi les mesures concrètes que les parlements doivent prendre pour protéger les droits fondamentaux des citoyens. Il ressort clairement des recommandations formulées que les parlementaires doivent s'élever fermement contre ces actes et « [...] [s'] efforcer de trouver une solution, quels que soient le type de violation et le lieu où elle a été commise ».

L'UIP, une communauté en croissance

Outre qu'elles examinent les ordres du jour officiels des organes statutaires de l'UIP, les Assemblées offrent aux participants un cadre unique où pratiquer une diplomatie parlementaire dynamique. Plus de 200 réunions bilatérales se sont tenues à Lusaka et à Genève, autant d'occasions de lancer des initiatives et d'instaurer de nouvelles relations de respect et de compréhension entre les parlementaires et les nations. Fidèle à son rôle traditionnel de médiateur et d'intermédiaire, l'UIP a facilité le dialogue entre différentes factions politiques dans des pays tels que le Cambodge, Chypre, le Yémen, le Venezuela et la Syrie, ainsi qu'entre des parlementaires de pays dont les relations diplomatiques sont très tendues, voire qui n'en ont pas du tout, comme la République populaire démocratique de Corée et la République de Corée.

L'année qui vient de s'écouler a aussi été marquée par une avancée importante vers l'objectif d'universalité que l'organisation s'était fixé. Ainsi, nous sommes parvenus à obtenir la réaffiliation de deux parlements et l'adhésion des deux autres, l'UIP est près de toucher au but, puisqu'elle compte à présent 171 Membres et 11 Membres associés.

Nouveaux défis, nouvelle stratégie

L'adoption de la nouvelle Stratégie de l'UIP à la 135^{ème} Assemblée a été un des moments forts de 2016. La [Stratégie 2017-2021](#), qui s'inspire des succès remportés et des enseignements tirés de la stratégie précédente, énonce une nouvelle vision et une nouvelle mission destinée à orienter les travaux de l'UIP pour qu'elle relève des défis nouveaux, multiples et complexes, dont le terrorisme et l'extrémisme violent, les changements climatiques et les inégalités croissantes.

Elaborée sous la direction des Parlements membres de l'UIP, la Stratégie articule les valeurs clés de l'Organisation autour de deux objectifs principaux : rendre les parlements plus forts et plus démocratiques, et les mobiliser en faveur du programme mondial en matière de développement et sécurité. Dans ce cadre, huit objectifs ont été arrêtés, qui portent sur : la promotion des valeurs démocratiques, l'état de droit et des parlements forts et représentatifs, la paix et la sécurité, l'égalité des sexes, la participation des jeunes à la vie politique, la contribution des parlementaires à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) et les droits de l'homme.

Pour optimiser l'impact de l'action menée et faire en sorte que les résultats aillent au-delà des intérêts personnels, la Stratégie définit des catalyseurs dans cinq domaines : gouvernance et contrôle interne efficaces, visibilité, plaidoyer et communication, intégration des questions de genre et approche fondée sur les droits, secrétariat efficace et doté des ressources adéquates et partenariats.

La mise en œuvre de cette stratégie exigera une flexibilité et des ajustements continus. Il est essentiel, en effet, que l'Organisation puisse prendre acte des progrès accomplis et adapter ses activités à mesure que de nouveaux défis et de nouvelles perspectives font leur apparition.

L'UIP a lancé une nouvelle application mobile à l'occasion de la 135^{ème} Assemblée dans le cadre de sa politique PaperSmart.
© UIP/Pierre Albouy, 2016



Faire entendre la voix des parlementaires dans les affaires du monde

La relation de travail déjà solide entre l'UIP et l'ONU s'est encore renforcée en 2016, avec la signature d'un [nouvel accord de coopération](#), la dynamique contribution des parlementaires aux grands processus de l'ONU, le travail efficace de la [Commission UIP des affaires des Nations Unies](#), la participation constructive de hauts représentants de l'ONU à des manifestations organisées à l'UIP et l'adoption, comme c'est le cas tous les deux ans, d'une [résolution de l'Assemblée générale](#) des Nations Unies consacrée à l'Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire.

Dans cette résolution parrainée par 80 co-auteurs, l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu le rôle joué par l'UIP à l'appui des parlements et des parlementaires dans la réalisation des ODD. Elle a aussi encouragé l'UIP à continuer de contribuer substantiellement aux débats mondiaux sur plusieurs sujets, dont les migrations, la non-prolifération et le désarmement et

la réduction des risques de catastrophe. Elle a salué la nouvelle réunion organisée en marge du Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable sur les principaux mécanismes mondiaux de suivi des ODD et exprimé son soutien aux [Principes communs en matière d'assistance aux parlements](#), qui ont été élaborés par l'UIP et un groupe de partenaires venus des Nations Unies et d'autres horizons pour garantir une assistance technique de qualité aux parlements. Des ambassadeurs et des parlementaires ont participé au débat de l'Assemblée générale des Nations Unies, soulignant l'importance cruciale d'une coopération efficace, compte tenu des ODD et des défis toujours plus grands qui se posent sur le plan international.

L'Assemblée Générale a dit souhaiter que les hauts responsables de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union interparlementaire se rencontrent annuellement pour examiner le travail commun qui a été accompli et recenser de nouvelles perspectives de coopération politique et opérationnelle. La première de ces réunions, tenue en 2016, a été l'occasion d'insister sur la complémentarité des rôles des deux organisations dans l'architecture mondiale de coopération.

Coopération accrue avec l'ONU

Vingt ans après la conclusion du premier rapport de coopération entre l'ONU et l'UIP, les Secrétaires généraux des deux organisations ont signé un nouvel accord de coopération.

[Un nouvel accord UIP-ONU définit les contours d'une coopération renouvelée.](#) © UN Photo/Rick Bajornas, 2016





Des consommateurs de cocaïne crack réunis au pied d'un mur où l'on peut lire "Un fléau qui s'appelle crack", dans le centre de Sao Paulo, au Brésil. En 2016, plus de 200 parlementaires se sont rassemblés à l'ONU pour aborder le problème mondial de la drogue.
© AFP/Grizar Junior, 2010

Ce partenariat donne une assise plus solide et plus stratégique au partenariat avec l'ONU et définit le cadre d'une coopération future encore plus étroite.

Organisation mondiale des parlements, l'UIP a un rôle important à jouer dans la promotion d'une démocratie représentative, des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans le cadre du dialogue politique et de l'action parlementaire, rôle que l'accord met en évidence. La nécessité d'un engagement parlementaire à l'appui de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est également soulignée.

Contribuer à la lutte contre le problème mondial de la drogue

L'Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies, qui s'est tenue en février, a donné l'occasion à plus de 200 parlementaires de discuter de questions importantes liées au problème mondial de la drogue. Intitulée *Le problème mondial de la drogue : bilan et renforcement de la riposte mondiale*, la réunion a été le cadre d'une interaction dynamique avec des représentants de l'ONU, des experts de la société civile et des membres du corps diplomatique. Le résumé de la réunion a été présenté à la Session spéciale de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies sur le problème mondial de la drogue en avril 2016.

Prenant la parole à l'ouverture de la session, le Président de l'Assemblée générale, Mogens Lykketoft (Danemark), a encouragé les parlementaires à exprimer les idées et les opinions de leurs électeurs au cours des discussions, à rédiger et à adopter les cadres juridiques voulus et à jouer pleinement

leur rôle de gardiens, qui consiste à demander des comptes et à veiller à la bonne application des engagements internationaux, en appelant à l'action et en exigeant des réponses chaque fois que cela est nécessaire.

Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a pour sa part salué l'engagement des parlementaires dans un grand nombre de questions ayant trait aux drogues, notamment en matière de santé, d'agriculture, de stabilité, de développement ainsi que de toxicomanie et de criminalité organisée. Le Président de l'UIP, Saber Chowdhury, a insisté sur l'importance des aspects liés à la santé et aux droits de l'homme, au-delà de l'aspect relatif à la répression.

Relever les défis des Nations Unies

Lorsqu'elle s'est réunie à Lusaka pendant la 134^{ème} Assemblée, la Commission UIP des affaires des Nations Unies, soucieuse de contribuer à la réalisation des ODD, a offert une tribune



Le Président de l'UIP, Saber Chowdhury, discute avec des participants durant l'Audition parlementaire annuelle 2016.
© UIP/Joel Sheakoski, 2016

L'UIP s'est engagée à soutenir les efforts de l'OMC en vue d'assurer une démarche inclusive dans les négociations commerciales internationales. © UIP/ Giancarlo Fortunato, 2016



à laquelle les parlementaires ont pu partager leurs bonnes pratiques et leurs idées s'agissant de la prise en compte des objectifs internationaux et intersectoriels dans la budgétisation, les politiques et les lois nationales. La Commission a assuré le lien entre l'UIP et le Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable, qui est chargé de procéder à un examen mondial de l'application des ODD lors de sa session de juillet.

Le Commission a aussi organisé le premier dialogue entre l'UIP et les candidats à l'élection du poste de Secrétaire général de l'ONU. Un débat direct n'étant pas possible, la Commission a adressé trois questions par écrit aux candidats déclarés ; les réponses ont été publiées sur le site web de l'UIP. Cet exercice a été l'occasion de cultiver les relations entre l'UIP et les candidats au poste de Secrétaire général, et sa pratique en sera poursuivie. L'UIP espère approfondir encore la relation déjà bien établie qu'elle a avec le nouveau Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, ancien parlementaire.

Au cours de la session d'automne, la Commission UIP des affaires des Nations Unies a organisé un débat sur le financement de l'ONU, qui a mis en lumière la complexité des systèmes d'établissement des rapports nationaux sur leur quote-part à l'ONU dans la plupart des pays. Un deuxième débat a été consacré à la réponse apportée par l'ONU aux allégations d'abus sexuels auxquels des Casques bleus se seraient livrés contre des enfants.

Enoncer les préoccupations des parlementaires à l'ONU

En 2016, le Président de l'UIP, le Secrétaire général de l'IPU et le Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès de l'Organisation des Nations Unies ont représenté l'UIP et la communauté parlementaire mondiale dans divers débats et processus de l'ONU, au cours desquels ils ont évoqué les résultats des réunions et délibérations statutaires et spécialisées de l'Union interparlementaire. Des déclarations ont été faites aux réunions de la Commission de la condition de

la femme, à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur les drogues, au Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable, à l'examen complet de la résolution 1540 du Conseil de sécurité sur les armes de destruction massive, à la Réunion de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants ainsi qu'à plusieurs autres débats importants.

Nous avons aussi indiqué à quel point nous tenions à ce que le rôle des parlements soit mentionné dans la nouvelle résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les opérations du système des Nations Unies, connue sous le nom d'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

Dimension parlementaire des échanges commerciaux mondiaux

Aux côtés du Parlement européen, l'UIP demeure à l'avant-garde des efforts tendant à renforcer le contrôle parlementaire et l'obligation de rendre compte de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La Conférence parlementaire annuelle sur l'OMC et les sessions ordinaires du Comité de pilotage de la Conférence ont été autant d'occasions précieuses pour les parlementaires de rencontrer des représentants et des négociateurs de l'OMC, d'en obtenir des informations et des éclaircissements et de mieux comprendre les défis et les perspectives qui se présentent à l'OMC, en vue de répercuter leurs constatations dans leur travail parlementaire au niveau national. L'UIP s'est aussi engagée à soutenir les efforts de l'OMC visant à honorer les engagements pris dans le cadre d'une démarche inclusive, qui tient compte des aspirations de tous les intéressés lors de la rédaction des accords commerciaux internationaux.

Réconciliation nationale et prévention des conflits

L'objectif 4 de la *Stratégie 2017-2021* de l'UIP est de « Contribuer à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits ». Les Membres souhaitent que cet objectif figure en meilleure place à l'ordre du jour de l'UIP, car il a trait à la mission première de l'Organisation : promouvoir le dialogue et le règlement pacifique des conflits. A ce titre, l'UIP aide les parlements à aborder des questions épineuses et à créer un cadre de décision et de dialogue inclusif, qui leur permette de recenser les besoins à long terme en matière de la création de capacités et de services consultatifs.

Ainsi, l'UIP a continué d'assister le Parlement thaïlandais par intérim dans le processus de rédaction de la constitution. A la suite de la présentation du projet de constitution, le Secrétaire général de l'UIP, Martin Chungong, et un spécialiste de la constitution ont effectué une mission de deux jours à Bangkok pour prendre la mesure des progrès accomplis dans la restauration de la démocratie et pour apporter leur appui au processus constitutionnel. Dans leur rapport de mission, ils ont souligné qu'il fallait que les Thaïlandais puissent « s'approprier » leur constitution et discuter librement de la manière dont elle doit être rédigée.

Nous avons également organisé une mission d'observation parlementaire avec le Forum des Parlements de la Conférence internationale de la région des Grands lacs (FP-CIRGL) au Burundi et en Ouganda. La mission visait à renforcer le dialogue interburundais par le truchement du parlement. Des rencontres ont été organisées avec les différentes parties prenantes au Burundi et en Ouganda, avec le Président Museveni, ce qui a aidé les membres de la mission à se faire une idée plus exacte de la situation politique et des conditions de sécurité, ainsi que des difficultés rencontrées par le pays et son parlement. Le rapport formulait huit recommandations visant à aider le Burundi à surmonter la crise politique qu'il traverse.

Dans le cadre du dialogue qu'il poursuit avec les autorités parlementaires burundaises, le Secrétaire général de l'UIP a réitéré son souhait de les voir engager un dialogue inclusif avec tous les acteurs burundais, de l'intérieur comme de l'extérieur. Le Secrétaire général a également maintenu des contacts avec des membres de l'opposition en exil afin de s'enquérir de leurs vues et de comprendre comment l'UIP pourrait contribuer au règlement de la crise au Burundi.

L'UIP a participé à la troisième édition de la [Semaine de la paix à Genève](#), initiative collective visant à mettre en lumière le travail de tous ceux qui œuvrent en faveur de la paix, des droits et du bien-être. Au cours de cette semaine, nous avons co-organisé deux réunions de discussion sur la manière dont les pays peuvent faire en sorte que, une fois établie, la paix soit maintenue et sur les moyens de remédier aux inégalités qui, si rien n'est fait, risquent de compromettre la paix.

Les événements qui se déroulent dans des pays tels que la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Guinée-Bissau, la Libye, la Syrie et le Yémen sont suivis de près par l'UIP. Nous sommes prêts à assister les autorités parlementaires et gouvernementales de ces pays à remettre sur pied l'institution parlementaire et à favoriser le dialogue parlementaire en vue de la réconciliation nationale.

Désarmement et non-prolifération

Afin de promouvoir la mise en œuvre de la [résolution 1540](#) du Conseil de sécurité de l'ONU, qui vise à empêcher les acteurs non étatiques de se procurer des armes de destruction massive, l'UIP a organisé un [séminaire régional](#) à Abidjan (Côte d'Ivoire). Plus de 70 parlementaires de 18 pays ont pris part au séminaire, première manifestation à rassembler des parlementaires de tout un continent pour discuter de la mise en œuvre de cette résolution. Plusieurs recommandations ont été formulées, qui ont ensuite été présentées à titre de contribution de l'UIP à l'Examen approfondi de la mise en œuvre de la résolution 1540 de 2016. La résolution 2325 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée à l'issue de l'Examen approfondi, reconnaissant le rôle clé des parlements dans l'adoption de la législation nécessaire pour que les obligations découlant de la résolution 1540 soient respectées, engage les parlementaires à se montrer plus entreprenants.

Soixante-dix parlementaires de 18 pays ont pris part au séminaire régional de l'UIP sur la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU.





En 2016, le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient a tenu sa première table ronde sur l'eau à Genève.
© UIP/Jorky, 2016

Paix et sécurité internationale

A la 134^{ème} Assemblée, tenue à Lusaka, la [Commission permanente de la paix et de la sécurité de l'UIP](#) a adopté une résolution sur le renforcement de la coopération mondiale dans la lutte contre le terrorisme. Elle a organisé par ailleurs une série de réunions pour sensibiliser ses membres à des questions liées à la promotion de la responsabilité démocratique du secteur de la sécurité privée et au désarmement complet. En 2017, elle se propose d'adopter une résolution forte sur le sujet, qui s'intitulera *Le rôle du parlement dans la prévention des ingérences extérieures dans les affaires internes des Etats souverains*.

Questions relatives au Moyen-Orient

L'UIP est déterminée à poursuivre des actions et des résultats plus concrets. C'est pourquoi le Secrétaire général a apporté des changements à la manière de travailler du [Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient](#), avec les deux objectifs suivants à l'esprit :

1. établir des projets en faveur de la paix, pour que des pommes de discorde telles que la question de l'eau deviennent des facteurs de coexistence, en les axant sur les efforts régionaux et l'échange d'expertise ;
2. jeter des passerelles de dialogue entre les parlements de la région pour soutenir le processus de paix et faire face aux menaces et aux défis qui se posent dans la région, ainsi que pour appuyer la réalisation des ODD.

Les projets de paix doivent viser à trouver et appliquer des solutions technologiques à des problèmes historiques. Ainsi, l'UIP a lancé une série de tables rondes, dont la première s'est tenue en 2016 à Genève sur le thème de [l'eau](#). Les résultats de cette table ronde ont été adoptés à la 135^{ème} Assemblée à Genève et la deuxième table ronde devrait se tenir en 2017.

Le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient a organisé une visite dans la région en janvier. La délégation a eu des échanges de vue francs et fructueux avec le Président et des membres de la Knesset, ainsi qu'avec des représentants du Ministère israélien des affaires étrangères. A Ramallah, les membres de la délégation se sont entretenus avec des membres du Conseil national palestinien et de la commission des colonies de peuplement. Ils ont également rencontré le Président de la Palestine, Mahmoud Abbas.

Lutte anti-terroriste

Combattre le terrorisme et l'extrémisme violent est au cœur des efforts de sécurité déployés au niveau mondial. Pour l'UIP, 2016 a marqué un tournant : unissant ses efforts à ceux de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), elle a élaboré sa première stratégie en matière de lutte anti-terroriste, sur la base des résolutions qu'elle a adoptées sur ce sujet depuis 1996.

La stratégie de l'UIP a pour objectif d'appuyer la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU et le Plan d'action du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention de l'extrémisme violent, en comblant les déficits de mise en œuvre et en donnant corps aux dispositions relatives au rôle des parlements dans ces deux documents. Il faudra non seulement transposer les résolutions internationales dans la législation nationale et mettre en place des mesures de prévention, mais aussi s'attaquer aux causes premières de l'extrémisme violent et aux situations qui peuvent conduire au terrorisme.

Syrie

Des élections législatives ont eu lieu en Syrie en avril 2016. Une délégation du nouveau parlement a participé à l'Assemblée de l'UIP, en octobre 2016. L'UIP continue d'encourager le Parlement syrien à contribuer à la réconciliation nationale et à servir les intérêts du peuple syrien; elle se tient prête à apporter son concours à ce qui sera entrepris pour préparer le terrain à un parlement représentatif dans une Syrie d'après-conflit.

Dialogue intercoréen

Le Secrétaire général de l'UIP s'est personnellement engagé à promouvoir le dialogue politique dans les conflits « oubliés » ou irréductibles. Il s'est rendu à Pyongyang et à Séoul pour prendre connaissance des questions qui font de la Corée un des derniers pays divisés de la planète. L'UIP s'appuie sur la diplomatie parlementaire pour encourager les contacts et créer une atmosphère propre à inspirer la confiance et à dissiper les soupçons. Il s'agit d'un rôle d'appui et c'est en cette qualité que le Secrétaire général a tenu régulièrement des consultations avec les autorités de la République populaire démocratique de Corée et celles de la République de Corée afin de promouvoir le dialogue entre ces deux pays au niveau parlementaire.

[L'UIP a exhorté le Parlement syrien à jouer un rôle de premier plan dans la réconciliation nationale.](#) © AFP/Muhammad Haj Kadour, 2016



De meilleurs parlements pour des démocraties plus fortes

Vu la perte de confiance du public envers les institutions démocratiques, il est encore plus nécessaire de mettre en place des parlements forts, stables et représentatifs de la voix du peuple. Une des priorités de l'UIP en 2016 a été de veiller à ce que les parlements continuent de jouer un rôle moteur dans le progrès démocratique et qu'ils fonctionnent efficacement. Au cours de l'année écoulée, l'Organisation a gardé la même approche intégrée pour atteindre ces objectifs, mettant au point toute une série d'outils, de normes et de critères qui seront appliqués à l'appui de la création de capacités dans les parlements nationaux.

Principes communs d'action : une démarche centrée sur les parlements

Les *Principes communs en matière d'assistance aux parlements* adoptés en 2015 visent à aider les parlements à créer leurs propres capacités et à mieux s'acquitter de leur mandat. A la fin de 2016, 109 parlements et partenaires avaient adhéré aux Principes, dont l'application et la pertinence ont ainsi été renforcées .

L'année dernière, l'UIP s'est employée à traduire les Principes communs en des actions concrètes. Elle a organisé la première d'une série de tables rondes d'experts sur les différents principes. La première table ronde était consacrée au Principe commun numéro trois, *Construire pour durer : l'assistance aux parlements*

doit viser des résultats durables. Plus de 50 participants venus de plus de 20 parlements nationaux et organisations partenaires ont partagé leurs bonnes pratiques. Au nombre des défis communs, les participants ont évoqué la nécessité d'une planification, d'un suivi et d'une évaluation intégrés pour que les progrès accomplis puissent s'inscrire dans la durée.

Inhérente aux Principes communs est l'idée qu'il appartient à chaque parlement de piloter l'exercice visant à déterminer s'il a besoin d'une assistance externe pour développer ses capacités et, si oui, de quel type d'assistance. Le Parlement afghan a demandé, et reçu, l'assistance de l'UIP pour mettre en place un service parlementaire. Ce service donne au parlement concerné plus d'autonomie dans la gestion de son administration, de ses effectifs et de son financement.

Le travail accompli par l'UIP en Zambie est un exemple de la manière dont les Principes communs ont été appliqués en 2016. L'Assemblée nationale a assuré la supervision de la mise en place d'archives numériques en commençant par évaluer ses besoins, après une série d'ateliers de formation soutenus par l'UIP et animés par des experts. L'Assemblée nationale zambienne a désigné un comité directeur, qui est chargé de prendre des décisions, d'arrêter des objectifs et de maintenir l'élan.

Renforcer les capacités parlementaires partout dans le monde

En 2016, l'UIP a aidé huit parlements nationaux à valoriser leurs capacités dans les pays suivants : Afghanistan, Egypte, Myanmar, Palestine, République de Corée, Sri Lanka, Tunisie et Zambie.

En Egypte, le Président du nouveau parlement, Ali Abd Elall Sayed Ahmed, et le Secrétaire général de l'UIP ont examiné ensemble le texte d'un accord qui ouvre la voie à une collaboration visant à renforcer le parlement et la démocratie dans le pays. Après une évaluation des besoins, un document



L'UIP a fourni une assistance au Parlement afghan afin de mettre en place un service parlementaire. ©UIP/Jorky, 2016

Une table ronde organisée sur l'application du Principe commun numéro 3 a mobilisé plus de 50 participants de plus de 20 parlements nationaux.
© UIP/Jorky, 2016



complet a été établi, qui s'articule autour de six domaines prioritaires, choisis par le Parlement égyptien, dans lesquels l'UIP pourrait apporter son aide. Ils vont de la mise en place d'un institut parlementaire à l'amélioration des fonctions parlementaires (législative, de contrôle et de représentation), en passant par les moyens de promouvoir l'égalité des sexes.

Des membres du Parlement du Myanmar ont participé à un programme d'initiation de cinq jours en 2016, qui était soutenu par l'UIP et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le programme a mis l'accent sur les trois principaux domaines de responsabilité des parlementaires : l'adoption des lois, le contrôle des actions du gouvernement et la représentation des citoyens. Près de 460 parlementaires de tous les partis politiques et des deux chambres du parlement ont participé au programme, permettant le transfert de connaissances entre anciens et nouveaux parlementaires et des échanges de vues avec des parlementaires de neuf pays.

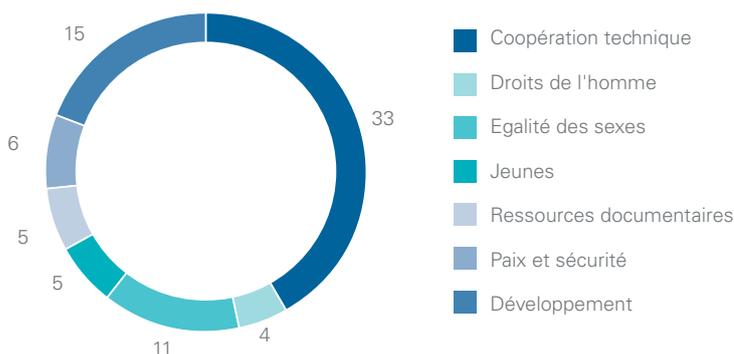
D'autres types d'assistance ont été apportés aux membres et au personnel du Parlement du Myanmar, dont l'installation d'un centre de données moderne, qui devrait bientôt abriter un système intranet et un site web, ainsi que des séances de formation aux technologies de l'information et des communications (TIC) à l'intention du personnel.

Le Parlement de la République de Corée a entrepris une révision constitutionnelle pour encourager les femmes à s'engager dans la vie politique, examiner les moyens de partager les pouvoirs du gouvernement et encourager les citoyens à s'intéresser davantage au travail parlementaire. Pour aider le Parlement dans cette entreprise, l'UIP a organisé un échange de vues et de données d'expériences avec des experts des questions constitutionnelles et des spécialistes des questions de genre venus de Belgique, du Canada, de France et d'Allemagne. Elle a également mis à la disposition du Parlement des informations comparatives sur les procédures de nomination parlementaire et sur les auditions de confirmation qui sont suivies par la plupart des parlements.

A Sri Lanka, l'IPU a apporté son appui pour la mise en place d'une bibliothèque numérique, en installant un logiciel créé sur mesure pour le Parlement sri lankais. L'UIP a également assuré la formation du personnel à l'entretien et à la gestion du nouveau système, renforçant la capacité du parlement de traiter et de sauvegarder les documents précieux.

En Tunisie, l'UIP a partagé ses connaissances spécialisées dans le cadre d'un atelier sur les modèles de gestion administrative parlementaire et sur la fonction de contrôle du parlement.

92 activités nationales et régionales par thème



Démocratie 2030

En 2016, la [Journée internationale de la démocratie](#) a été célébrée par plus de 20 parlements nationaux, dont beaucoup ont repris le thème proposé par l'UIP : *Démocratie 2030*. L'UIP a organisé une manifestation à laquelle ont participé des parlementaires et des citoyens venus discuter de l'institution parlementaire et de l'avenir de la démocratie. Cette discussion était des plus opportunes à l'heure où les nouvelles technologies permettent aux parlements de rester en contact direct avec les citoyens. Elle a aussi été l'occasion d'explorer les moyens par lesquels les parlements pourraient encourager les jeunes à venir les rejoindre tout leur en ménageant, dans le même temps, davantage d'espace au sein des parlements. De plus, *Démocratie 2030* insistait sur l'importance fondamentale du renforcement démocratique pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans lequel est reconnue la nécessité de mettre en place, à tous les niveaux, des institutions fortes, transparentes, responsables et inclusives, si l'on veut que les Objectifs de développement durable puissent être atteints.

Bienvenue à nos nouveaux membres

En 2016, le nombre de Parlements membres de l'UIP est passé à 171, avec l'adhésion de l'Égypte, du Guyana, des Comores et du Swaziland.

Le Président de l'UIP, Saber Chowdhury, a pris part aux célébrations marquant le [125^{ème} anniversaire de l'adhésion du Parlement serbe à l'UIP](#). Le Parlement serbe a été un des premiers membres, puisqu'il a rejoint l'UIP en 1891.



Maintenir la dynamique vers l'égalité des sexes

En 2016, la hausse du nombre de Présidentes de parlement, conjuguée à l'engagement ferme pris par les Parlements membres de mettre en œuvre des mesures spéciales destinées à augmenter le nombre de femmes parlementaires, a marqué un progrès notable vers l'objectif de la parité au parlement. Mais il ressort des données de l'UIP pour 2016 que beaucoup reste à faire, les femmes ne représentant que 23 pour cent des parlementaires de la planète, bien en deçà de la cible de 30 pour cent fixée à Beijing.

Préoccupés par la violence et la discrimination qui s'exerce à l'égard des femmes et des filles, l'UIP et les Parlements membres continuent de prendre des mesures concrètes pour venir à bout de la violence fondée sur le genre.

Action mondiale en faveur de la participation des femmes à la vie politique

Un nouveau record a été battu en 2016, où plus de 50 femmes ont été élues présidentes d'un parlement ou d'une chambre. En 2005, il n'y avait que 19 Présidentes de parlements, nombre le plus bas enregistré depuis 1995, année de la signature du *Programme d'action de Beijing*.

Un *Sommet des Présidentes de parlement*, « Ensemble pour façonner l'avenir », a été organisé par le Conseil national de la Fédération des Emirats arabes unis et l'UIP en 2016. Trente-quatre Présidentes de parlements, ainsi que des parlementaires de 50 pays, ont participé au Sommet, qui s'est tenu à Abou Dhabi. Les Présidentes de parlements ont adopté à l'unanimité la *Déclaration d'Abou Dhabi*, qui énonce les mesures pratiques à prendre pour :

- aider les parlements à réfléchir aux problèmes émergents ou futurs
- s'intéresser aux questions géopolitiques, socio-économiques, environnementales et technologiques
- mettre en place un monde plus sensible au genre et plus inclusif, et
- assurer une meilleure qualité de vie aux générations futures.

Elles ont aussi réaffirmé leur engagement de tout faire pour promouvoir la participation des femmes à la vie politique, rendre les parlements plus sensibles au genre, donner aux femmes et aux filles les moyens d'agir et mettre fin à la discrimination et la violence à l'encontre des femmes.

L'UIP montre l'exemple, puisqu' en 2016 le Secrétaire général, Martin Chungong, est resté un champion de l'égalité des sexes. A ce titre, il s'est engagé à respecter un quota d'au moins 30 pour cent de femmes dans toutes les structures et groupes de l'UIP. La 135^{ème} Assemblée, à Genève, a marqué un autre tournant, puisque 33 pour cent des participants étaient des femmes, bien au-dessus de la moyenne mondiale de femmes parlementaires.

Le Sommet mondial des Présidentes de parlement s'est réuni sous le thème Ensemble pour façonner l'avenir.
© Conseil national de la Fédération, EAU, 2016





Le Secrétaire général de l'UIP, défenseur de l'autonomisation des femmes à l'occasion d'un événement au Palais des Nations, à Genève. © UIP/Mariana Duarte Mutzenberg, 2016

Appui aux forums de femmes parlementaires

En 2016, l'UIP a aidé les forums de femmes parlementaires à continuer à assumer leur rôle de catalyseur de la solidarité et de l'action collective.

En Côte d'Ivoire, l'UIP a apporté son concours à l'organisation d'un atelier sur l'introduction de quotas de femmes dans la loi électorale, au titre de l'appui aux forums des femmes parlementaires de ce pays. Le séminaire a réuni des parlementaires des deux sexes, ainsi que des représentants du gouvernement et de la société civile. Plusieurs propositions ont été présentées au responsable de la condition féminine et de l'égalité des sexes, dont celle d'introduire immédiatement un quota de femmes d'au moins 30 pour cent, l'objectif final étant la parité.

En [Mauritanie](#), l'UIP a apporté son soutien au groupe de femmes parlementaires qui vient d'être créé. Un atelier sur le

plaidoyer et la communication a été organisé afin de doter les femmes parlementaires des compétences voulues ainsi que d'un plan devant mener à l'adoption d'une loi visant à lutter contre la violence faite aux femmes. De plus en plus de femmes parlementaires rejoignent le forum, attirées par le dynamisme du groupe et les activités ciblées et pratiques qu'il propose.

L'UIP a également pris part à la première réunion de planification du forum des parlementaires nouvellement élues en Serbie, organisée en collaboration avec le PNUD et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). La contribution de l'UIP a consisté à donner un aperçu des réformes sensibles au genre qui pourraient être défendues par le forum parlementaire à l'avenir.

Tout au long de 2016, nous avons continué à mettre en œuvre un projet pluriannuel que nous menons conjointement avec ONU Femmes à l'appui du Parlement turc en matière d'égalité

des sexes. Une des activités était un programme de formation à l'intention des femmes parlementaires sur le leadership et l'aptitude à la communication. Le premier objectif de la formation était de promouvoir le leadership politique des femmes et l'égalité des sexes dans les médias. Certaines participantes étaient des dirigeantes turques, extérieures au parlement, comme des ministres et des gouverneures. L'UIP a aussi organisé, avec ONU Femmes, une visite d'étude à Oslo pour le personnel d'appui de la commission pour l'égalité des chances entre hommes et femmes du Parlement turc. Cette initiative conjointe visait à réviser la législation du travail dans la perspective du genre et à proposer des amendements qui mettraient les projets de loi en conformité avec la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (la Convention CEDEF).

Les parlements, des institutions sensibles au genre

Pour promouvoir l'égalité des sexes au parlement, il faut disposer de l'expertise voulue sur les questions de genre, d'une infrastructure dédiée, de politiques et de cadres juridiques bien établis et de la volonté de réexaminer régulièrement le travail de l'institution dans la perspective du genre.

L'UIP a publié les *Outils d'évaluation à l'intention des parlements*, qui doivent aider les parlements à évaluer leur degré de sensibilité au genre. Le Kenya a été le premier pays à faire usage du nouvel outil et à procéder à un exercice d'auto-évaluation avec l'appui de l'UIP. Les participants ont fixé un quota permettant d'améliorer la représentation des femmes dans les postes de direction au parlement ; des politiques visant expressément l'égalité des sexes ; des mesures positives visant à renforcer l'expertise en matière de genre au sein du parlement, avec des possibilités de formation et la création d'un poste de haut niveau de point focal pour les questions de genre.

Au niveau régional, l'UIP a pris part à une réunion européenne sur des parlements sensibles au genre organisée par l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes. L'UIP a contribué à la définition des critères qui serviront à évaluer la sensibilité au genre dans des parlements de l'Union européenne.

Promouvoir l'égalité des sexes

Une part importante du travail de l'UIP sur le plan de l'égalité de sexes est de soutenir les efforts déployés par les parlements pour faire progresser les droits fondamentaux des femmes, notamment par la mise en œuvre de la Convention CEDEF et de l'ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

En 2016, l'UIP a concentré ses efforts en matière d'égalité des sexes sur les situations de conflit et d'après-conflit en renforçant l'engagement parlementaire envers les femmes, la paix et la sécurité. A l'occasion de la session annuelle de la Commission de la condition de la femme (CSW), l'UIP a organisé une réunion-débat avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale et le Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. Le débat a porté sur la manière dont la [résolution 1325](#) du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité pouvait être mise en œuvre dans les pays arabes.

La coopération entre l'UIP et le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDEF) est demeurée prioritaire pour l'UIP et l'ONU pendant toute l'année. Une réunion spécialisée a été organisée conjointement par l'UIP et le Comité CEDEF en octobre 2016, sous la conduite du Président de l'UIP, Saber Chowdhury. Les participants à la réunion ont recensé les manières de renforcer le rôle des parlements dans la promotion de l'égalité des sexes dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention. Ils ont passé en revue près de quinze ans de participation parlementaire au processus de la Convention. Cet examen a mis en évidence une augmentation sensible de la contribution des parlements à la rédaction des rapports des Etats. Les améliorations observées dans les rapports de pays et le renforcement de la contribution parlementaire sont le résultat direct des efforts que l'UIP et le Comité CEDEF déploient depuis plus de quinze ans.

L'UIP a aussi soutenu l'application de la Convention par des activités nationales ciblées, grâce à la précieuse contribution des membres du Comité CEDEF. Nous avons renforcé la coopération entre parties prenantes nationales, parlementaires, membres du gouvernement et représentants de la société civile. De même, nous avons veillé à ce que ces activités soient l'occasion pour des parlementaires de différentes parties du monde de mettre en commun leurs expériences sur la meilleure manière de contribuer à la réalisation des droits consacrés dans la Convention.

La réunion parlementaire conjointe annuelle, organisée par l'UIP et ONU Femmes en marge de la session annuelle de la Commission de la condition de la femme, portait sur le thème *Légiférer pour l'autonomisation des femmes et le développement durable*, qui faisait écho au thème principal de la CSW. Les parlementaires et les experts qui ont participé à la réunion ont passé en revue l'état de la législation discriminatoire dans le monde entier et discuté du pouvoir dont disposent les parlements de mettre en œuvre des réformes et d'adopter des stratégies permettant de révoquer les lois discriminatoires. De plus, les participants ont examiné la possibilité de parvenir à faire appliquer des lois relatives à l'égalité de sexes ainsi que des moyens de mettre fin à la violence faite aux femmes grâce au travail parlementaire. Près de 120 parlementaires et quelques 60 experts venus d'organisations internationales, de gouvernements et de la société civile ont participé à la réunion.

En 2016, nous avons apporté une assistance directe aux parlements dans plusieurs pays. Outre l'appui apporté au Parlement turc par l'UIP et ONU Femmes, l'UIP et le Parlement namibien ont organisé un séminaire parlementaire sur la Convention CEDEF et sur l'Examen périodique universel, l'accent étant mis sur les conclusions finales formulées par le Comité CEDEF. Les domaines d'action prioritaires et les recommandations ont été pleinement intégrés dans le *Plan d'action de la Namibie sur la violence fondée sur le genre 2016-2020*.

L'UIP a entrepris une évaluation des besoins avec le Parlement fidjien pour l'aider à recenser les domaines où le parlement pourrait améliorer sa contribution à la réalisation des ODD, y compris par la promotion de l'égalité de sexes. L'action de suivi sera assurée par le Parlement fidjien et d'autres parlements de la région avec l'appui de l'UIP.

Mettre fin à la violence faite aux femmes, notamment au harcèlement et à la violence dirigée contre les femmes parlementaires

En 2016, l'UIP a publié une [étude phare sur le sexisme, le harcèlement et la violence contre les femmes parlementaires](#). L'étude révèle que le sexisme, le harcèlement et la violence contre les femmes parlementaires sont des problèmes mondiaux qui nuisent à l'égalité des sexes et sapent les fondements de la démocratie.

Sur les 55 femmes parlementaires de 39 pays qui ont été sondées, plus de 80 pour cent ont déclaré avoir subi une forme de violence psychologique, notamment des remarques sexistes et des menaces sur les réseaux sociaux. Quelque 20 pour cent des sondées ont répondu avoir été victimes de harcèlement sexuel, et 20 pour cent ont indiqué qu'elles avaient déjà été giflées, poussées, frappées, y compris par d'autres parlementaires. Ces comportements inacceptables empêchent les femmes parlementaires de faire leur travail en toute liberté et en toute sécurité. Ils portent également atteinte au bon fonctionnement des parlements, à leur capacité d'inclusion et à leur volonté de réaliser l'égalité hommes-femmes.

L'étude a également porté sur les mesures prises par les parlements pour prévenir et éliminer les comportements sexistes, la violence et le harcèlement. Des exemples positifs ont été mis en évidence ; c'est sur eux que doivent se fonder les travaux de recherche et de plaidoyer qui seront menés à l'avenir sur un phénomène qui ne doit plus être toléré.

L'étude a eu un impact important sur les parlements du monde entier et a fait l'objet d'une couverture médiatique considérable. Les membres du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP ont décidé de diffuser l'étude auprès des parlements pour encourager le débat et inspirer des mesures visant à mettre fin à toutes les formes de violence contre les femmes parlementaires.



Au début de 2017, des femmes et des hommes ont défilé partout dans le monde pour soutenir l'égalité des droits entre les hommes et les femmes. © AFP/Lluis Gene, 2017



Défendre les droits de l'homme et protéger les droits des parlementaires

Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP a continué de piloter l'action de l'UIP visant à protéger les parlementaires et à réclamer réparation en cas de violation de leurs droits fondamentaux. Au cours de l'année écoulée, il a effectué des missions d'observation au **Cambodge** et aux Maldives et organisé des observations de procès en Colombie et en Malaisie. Le Comité s'est penché sur des cas complexes portant sur des atteintes présumées aux droits de l'homme de parlementaires de l'opposition, qui concernent diverses régions du monde, sur fond de tensions politiques grandissantes.

En 2016, les violations des droits de l'homme des parlementaires se sont multipliées dans le monde, ce qui est très préoccupant. Pour la troisième année consécutive, le nombre de violations des droits de l'homme des parlementaires a globalement augmenté, témoignant des dangers auxquels les parlementaires s'exposent lorsqu'ils s'acquittent de leur mandat et exercent leur droit à la liberté d'expression. En 2016, le Comité des droits de l'homme des parlementaires a examiné les cas de 459 parlementaires de 42 pays, dont les droits étaient violés ou risquaient de l'être.

En 2015, il avait examiné les cas de 320 parlementaires de 43 pays et ceux de 311 parlementaires de 41 pays en 2014. De nouveaux cas concernant 196 parlementaires ont été soumis au Comité pendant l'année écoulée.

En 2016, les violations des droits de l'homme n'ont épargné aucune région du monde :

- 155 parlementaires des Amériques (34 %)
- 110 d'Asie (24 %)
- 89 d'Afrique (19 %)
- 63 d'Europe (14 %)
- 39 du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (8 %)
- 3 du Pacifique Sud (1 %).

Par rapport aux années précédentes, l'année 2016 a vu une forte augmentation de nouveaux cas en Amérique latine, en Europe et, dans une moindre mesure, en Asie, ainsi qu'une diminution significative des cas en Afrique et au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA). Des cas concernant des parlementaires du Pacifique Sud ont été soumis au Comité pour la première fois au cours de ces dernières années. Le plus souvent, les parlementaires qui se disent victimes de violation des droits de l'homme sont des membres de l'opposition (73 %), même si un pourcentage important (25 %) appartient à des partis au pouvoir. Globalement, 80 % des parlementaires concernés sont des hommes et 20 % des femmes (contre 88 % et 12 %, respectivement en 2015).

Violations des droits de l'homme des parlementaires – 2016

Nombre de cas actuellement examinés par le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP

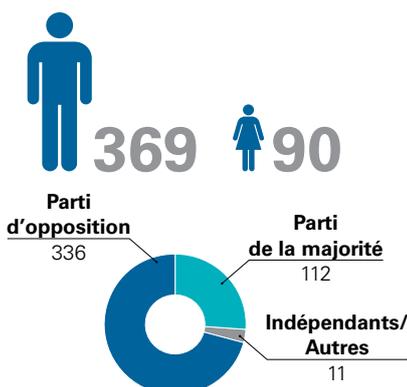
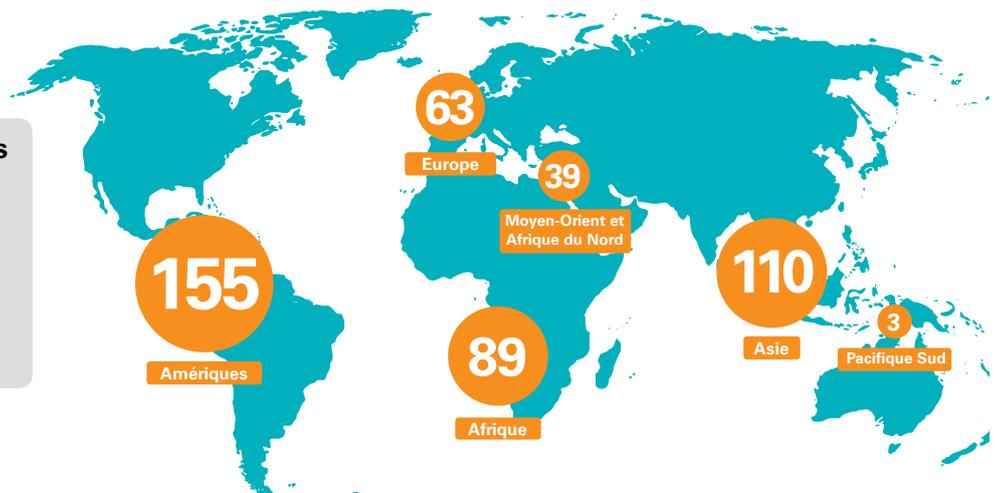


Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

459 parlementaires
dans **42** pays

Violations les plus fréquentes

- 1 Procès et autres procédures non équitables
- 2 Suspension et perte abusives du mandat parlementaire
- 3 Violation de la liberté d'expression
- 4 Détention arbitraire



Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP est un mécanisme de protection et de réparation unique à l'intention des parlementaires qui sont victimes d'assassinats, d'attaques, d'intimidations et de détentions en raison de leurs opinions ou divergences politiques.

Si les parlementaires ne peuvent pas faire leur travail en toute sécurité et sans craindre pour leur vie, ils ne sont pas en mesure de s'assurer que le Parlement puisse jouer son

rôle de garant des droits de l'homme et des libertés politiques de la société dans son ensemble. Il ne peut pas y avoir de démocratie en l'absence de respect des droits fondamentaux tels que la liberté de pensée et d'expression, le droit à la vie, à la liberté, à l'égalité et le droit de prendre part à la direction des affaires publiques.

L'UIP travaille auprès des parlements afin de s'assurer qu'ils assument leurs responsabilités dans le domaine des droits de l'homme.



www.ipu.org
www.ipu.org/iss-f/hr-law.htm
postbox@ipu.org



Le recours à des procédures judiciaires pour réprimer la dissidence politique pacifique est une pratique préoccupante, qui compromet la capacité des parlementaires et des parlements de s'acquitter de leur mission institutionnelle. Alors que les cas de persécution dirigée contre des parlementaires sont en augmentation, une forme inquiétante de répression a fait son apparition en 2016 : l'utilisation de procès et de l'exclusion arbitraire de la vie politique pour museler toute opposition. Les procès et autres procédures irrégulières étaient la catégorie de violation la plus répandue en 2016 (contre 18,1 % en 2015 et 24,6 % en 2016), avant celle des cas de suspension ou de révocation du mandat parlementaire, tactique qui a sensiblement augmenté, passant de 12,3 % en 2015 à 20,7 % en 2016. Les atteintes à la liberté d'expression restent relativement stables (avec une augmentation de 2 % par rapport à 2015), tandis que les arrestations et les détentions arbitraires ont diminué de manière significative (10,8 % en 2016 contre 18,7 % en 2015).

C'est dans un contexte mondial difficile que le Comité des droits de l'homme des parlementaires a célébré son 40^{ème} anniversaire. La 135^{ème} Assemblée de l'UIP (Genève, octobre 2016) a rendu hommage au Comité et à tous les parlementaires courageux, hommes et femmes, qui sont menacés un peu partout dans le monde parce qu'ils dénoncent l'injustice et les abus. Depuis 1976, guidé par deux grands principes, à savoir « Ne jamais abandonner » et « Aidez-nous à aider les parlementaires en danger », le Comité a examiné plus de 2 500 cas dans 109 pays, œuvrant sans relâche à convaincre, n'hésitant pas à faire pression sur les autorités jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée.

Les activités organisées pour marquer le 40^{ème} anniversaire du Comité ont été l'occasion de rappeler que sa mission est plus pertinente que jamais et que, dans le domaine des droits de l'homme, la persévérance est récompensée. Le témoignage d'Olivia Solari Yrigoyen, petite fille de l'ancien sénateur, M. Hipólito Solari, dont le cas a été l'un des premiers à être porté devant le Comité en 1977, en est un bon exemple. M. Solari a été détenu, torturé et exilé de l'Argentine à la suite du coup d'Etat qui avait eu lieu l'année précédente. Après sa libération, il a continué à se battre pour la justice et les droits de l'homme, devenant par la suite membre, puis Président, du Comité des droits de l'homme des parlementaires. Il lui a fallu attendre jusqu'en 2015 pour voir ses bourreaux condamnés.

Parmi les moments forts des activités de commémoration, il y avait une exposition de photos et des témoignages personnels de membres de la famille de parlementaires victimes ou anciennes victimes de violations. L'accent était mis sur l'histoire humaine qui se cache derrière chaque cas soumis au Comité. Le travail, les accomplissements et les difficultés du Comité ont été présentés dans une perspective historique lors d'un volet spécial de l'Assemblée de l'UIP. Un [film d'animation](#) sur le travail du Comité, qui a aussi été projeté à cette occasion, contribuera à pour mieux faire connaître le travail du Comité, tant dans les parlements qu'à l'extérieur.

Compte tenu de la forte hausse du nombre de cas portés devant le Comité, il importait plus que jamais, à l'occasion du 40^{ème} anniversaire, d'insister auprès des parlementaires du monde entier pour qu'ils témoignent une plus grande solidarité à ceux de leurs collègues dont les droits fondamentaux ont été bafoués.

Pour un meilleur bilan en matière de droits de l'homme

En 2016, l'UIP a continué de faire preuve du même engagement en faveur des droits de l'homme. Nous n'avons cessé d'encourager les parlements à participer aux travaux du Conseil des droits de l'homme (CDH) et à son Examen périodique universel. Dans ce cadre, nous avons travaillé en étroite collaboration avec un partenaire de longue date, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH). En 2016, nous avons organisé une réunion-débat sur les progrès de l'engagement des parlements dans les activités du CDH, dont la première édition s'est tenue en 2013.

Des membres du corps diplomatique de Genève, des parlementaires, des représentants de la société civile et des universitaires ont participé à la réunion-débat.

L'UIP et le HCDH ont aussi publié une version actualisée de leur publication conjointe, [Droits de l'Homme: Guide à l'usage des parlementaires](#). Le guide donne un aperçu du cadre juridique international en matière de droits de l'homme et des mécanismes internationaux qui supervisent sa mise en œuvre au niveau national. Il devrait aider les parlementaires à améliorer leur bilan en matière de droits de l'homme.

[Le Comité des droits de l'homme des parlementaires a organisé une mission d'enquête au Cambodge en 2016. © UIP, 2016](#)





La parlementaire afghane Fawzia Koofi a été élue Présidente du Comité en janvier 2017. © UIP/Pierre Albouy, 2016

Dans le même objectif, l'UIP a organisé un séminaire d'information à l'intention des parlements de la région du Pacifique pour les sensibiliser au fait qu'il est possible de soutenir la réalisation des Objectifs de développement durable par le biais des droits de l'homme.

Les participants ont vu dans les ODD et les droits de l'homme les deux faces d'une même médaille. Les parlementaires devaient, dans l'exercice de leurs fonctions, aborder en même temps les droits de l'homme et les ODD ; pour une mise en œuvre efficace, il fallait toutefois mettre en place des mécanismes de responsabilisation solides et veiller à ce que davantage de ressources soient consacrées à cet objectif.

La lutte contre la traite et le travail des enfants

En 2013, selon les estimations de l'Organisation internationale du Travail (OIT), 168 millions d'enfants dans le monde étaient assujettis à une forme ou une autre de travail. En 2002, l'OIT avait estimé que, chaque année, 1,2 million d'enfants étaient victimes de la traite. Derrière ces chiffres accablants, il y a la vie d'enfants dont les droits fondamentaux sont bafoués.

L'UIP a travaillé sur plusieurs fronts pour sensibiliser les parlements à la nécessité de mettre fin à ces deux fléaux.

Au cours d'un **séminaire régional** sur la lutte contre la traite et le travail des enfants à grande échelle, des parlementaires d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale sont convenus de coopérer plus étroitement. Plus de 100 participants ont assisté au séminaire, dont 80 parlementaires de 16 pays. Le séminaire a été organisé conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), avec le soutien de Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Les participants ont décidé de dresser l'inventaire des textes et instruments juridiques internationaux et régionaux ayant trait à la traite, au travail et à la protection des enfants. Ils ont aussi encouragé les Etats membres de la CEDEAO à ratifier ces instruments et à en assurer l'application ; à organiser des sessions d'information sur la traite, le travail et la protection des enfants à l'intention des parlementaires et à soutenir davantage les efforts de sensibilisation des populations.

Soutenir la participation des jeunes

Aujourd'hui, la moitié de la population mondiale a moins de 30 ans. Les [études menées par l'UIP](#) ont montré que, malgré leur nombre, les jeunes continuent à souffrir d'une sous-représentation chronique dans les parlements du monde. Nous avons donc fait de l'autonomisation des jeunes un objectif central de la [Stratégie 2017-2021](#), en insistant sur le rôle essentiel que les parlements ont à jouer pour encourager les jeunes femmes et les jeunes hommes à participer à la vie politique.

Favoriser la participation des jeunes aux parlements a été au centre du débat général de la 134^{ème} Assemblée de l'UIP portant sur le thème [Rajeunir la démocratie, donner la parole aux jeunes](#). Au cours du débat, les Parlements membres ont souligné à quel point il était urgent que davantage de jeunes participent à la vie politique, non seulement parce que c'était leur droit, mais parce que leur présence était un des principaux ingrédients du renouveau tant attendu des institutions politiques.

Prendre l'initiative de l'intégration

Joignant les actes à la parole, l'IPU a pris des mesures pour intégrer de jeunes parlementaires dans toute sa structure. Rouage essentiel de ces efforts, le Forum des jeunes parlementaires de l'UIP, organe international dirigé par des jeunes, permet aux jeunes parlementaires du monde de faire entendre leur voix. Au cours de sa troisième année, le forum a lancé un processus de rapport de pays sur les réalisations des jeunes pour améliorer le suivi et l'évaluation des impacts de ses activités et a apporté le point de vue de la jeunesse aux travaux de l'UIP sur les moyens de rajeunir la démocratie et de promouvoir la participation des femmes à la vie politique et les droits de l'homme.

Action de la jeunesse en faveur des ODD

La Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires, organisée par l'Assemblée nationale de Zambie en mars, a rassemblé plus de 130 jeunes parlementaires venus du monde entier pour étudier les moyens dont la jeune génération peut contribuer à la réalisation des ODD d'ici à 2030. Travaillant avec des dizaines de militants des droits des jeunes et des représentants de parlements de jeunes, d'organisations internationales et de la société civile, les jeunes parlementaires ont envisagé des solutions ambitieuses pour mettre en

[La Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires a identifié des solutions reposant sur les jeunes afin de mettre en œuvre les ODD.](#) © UIP/Kwatu Media, 2016



œuvre les ODD. Ils ont notamment proposé de renforcer la transparence et le contrôle des finances publiques pour mener la lutte contre la corruption, de dynamiser les partenariats avec les organisations de jeunes et d'intégrer les opinions et les préoccupations des jeunes dans les plans, stratégies, politiques et lois de développement national.

L'UIP, centre mondial de données et de conseils

En 2016, l'UIP a également consolidé sa position de plateforme mondiale pour le suivi de la participation des jeunes au parlement et l'élaboration de lignes directrices à cette fin. Selon les données de l'enquête recueillies auprès des parlements, le rapport de 2016 sur *La représentation des jeunes dans les parlements nationaux* révèle que seul 1,9 pour cent des 45 000 parlementaires du monde ont moins de 30 ans. Le rapport analyse aussi la participation des jeunes aux parlements sous l'angle de l'égalité des sexes, comparant régions et sous-régions. Il y est aussi question des mesures que les parlements ont prises pour renforcer la participation des jeunes à leurs activités. Le rapport contient des recommandations concrètes, notamment concernant l'adoption de quotas et l'alignement de l'âge minimum requis pour se

porter candidat sur celui qui est requis pour voter. La nécessité de concevoir des programmes et des mesures spécifiques pour encourager la participation des moins de 30 ans, en particulier celle des jeunes femmes, y est soulignée. Considéré comme une analyse faisant autorité sur la participation des jeunes aux parlements, le rapport a été cité dans les travaux de nombreuses organisations internationales et de la société civile.

Encourager les jeunes à s'engager en politique

En novembre 2016, nous avons lancé la campagne *Not too young to run*, en collaboration avec l'Envoyé du Secrétaire général de l'ONU pour la jeunesse. Elle défend les droits des jeunes qui se présentent aux élections ; elle vise aussi à inciter des jeunes, partout dans le monde, à se porter candidats. Utilisant des données provenant de l'UIP, la campagne a eu un impact immédiat sur les réseaux sociaux, *#NotTooYoungToRun* ayant été relayé plus de 60 millions de fois la première semaine. Plusieurs membres du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP ont été très actifs dans la campagne.

L'UIP s'efforce de donner la parole aux jeunes parlementaires lors de forums internationaux. ©IPU/Charlie Halwiindi, 2016





La campagne mondiale entend promouvoir les droits des jeunes de se présenter aux élections en demandant que l'âge minimum pour se porter candidat coïncide avec l'âge requis pour voter, fidèle au principe « si tu as l'âge de voter, tu as aussi celui de te présenter ». La campagne est menée par l'Envoyé du Secrétaire général de l'ONU pour la jeunesse, le PNUD, le HCDH, l'UIP, Youth Initiative for Advocacy, Growth and Advancement et par le Forum européen de la jeunesse. On peut y participer en se rendant sur le site <http://nottooyoungtorun.org/> ou sur Twitter avec le mot-dièse #NotTooYoungToRun.

Faire une place aux jeunes parlementaires sur la scène internationale

L'UIP soutient les jeunes au niveau national, mais elle les aide aussi à se faire entendre dans les débats internationaux. En 2016, une délégation nombreuse du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP a participé au Forum mondial de la jeunesse du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) sur la mise en œuvre du Programme 2030 ainsi qu'au Forum sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit du HCDH. Les jeunes parlementaires ont joué un rôle de premier plan dans ces deux réunions, s'affirmant comme des protagonistes du mouvement international de la jeunesse tout en ayant l'occasion de se familiariser avec un large échantillon de perspectives internationales et de leaders mondiaux. Cela a non seulement contribué à asseoir la position de champions de la jeunesse sur le plan international, mais aussi à confirmer l'UIP dans son rôle de chef de file.

Pour un meilleur bilan en matière de santé

En 2016, nous avons travaillé en collaboration étroite avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, pour assurer l'accès de tous, sans aucune discrimination, aux services de santé.

Nous nous sommes surtout attachés à développer les capacités et les compétences des parlementaires en vue d'améliorer la santé des femmes, des enfants, des adolescents et d'autres groupes marginalisés, comme les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et les consommateurs de drogues injectables. Notre travail visait principalement à :

- contribuer à la réalisation des cibles des ODD relatives à la santé, en particulier celle de mettre fin à l'épidémie du sida d'ici à 2030 ;
- élargir l'accès aux services de santé ; et
- mettre en œuvre les dispositions de la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent.

Débats mondiaux sur la santé

En 2016, l'UIP a continué de mobiliser les parlements pour qu'ils contribuent aux mécanismes et processus en matière de santé. Nous avons organisé, avec l'OMS, la toute première [réunion parlementaire à l'Assemblée mondiale de la Santé](#). Cet événement historique a mis en évidence le rôle clé que les parlementaires, qui ont l'insigne privilège d'être les porte-paroles de leurs électeurs, peuvent jouer en donnant la priorité aux

décisions qui protègent le droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé susceptible d'être atteint et en allouant les ressources voulues à cette fin.

Des parlementaires du monde entier ont participé à la Réunion parlementaire organisée en marge de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la fin du sida. Ils ont discuté des bonnes pratiques et ont recensé les moyens d'accélérer l'adoption de politiques efficaces pour garantir à chacun l'accès aux services de santé dont il a besoin. L'UIP a organisé la réunion en collaboration étroite avec ONUSIDA, s'appuyant sur leur partenariat dans la lutte contre la maladie par l'action parlementaire.

La déclaration adoptée à cette occasion reconnaît et salue les efforts déployés par l'UIP pour soutenir les parlements dans leur lutte contre le VIH et le sida au niveau national par l'élimination des obstacles politiques et législatifs.

Au nombre des autres faits nouveaux en 2016, le Secrétaire général de l'ONU a invité le Président de l'UIP, Saber Chowdhury, à faire partie du [Groupe consultatif de haut niveau du mouvement Chaque femme, chaque enfant](#) et le Secrétaire général de l'UIP, Martin Chungong, à devenir membre du [Groupe de direction du Mouvement SUN \(Renforcement de la nutrition\)](#).

Réduire les inégalités d'accès aux soins de santé

L'UIP a continué de travailler en étroite coopération avec les parlements pour lutter contre les inégalités en matière de santé, en prêtant une attention particulière aux besoins des populations les plus vulnérables et les plus marginalisées.

Au Lesotho, nous avons procédé à un examen des mesures adoptées par le parlement sur les Objectifs du millénaire pour le développement liés à la santé et des engagements politiques pris pour contribuer à leur réalisation. Il s'agissait d'évaluer dans quelle mesure le parlement avait exercé sa fonction de contrôle pour vérifier que le gouvernement respectait ses engagements



Une infographie illustrant les efforts de l'UIP en matière de santé est montrée à la 69ème Assemblée mondiale de la Santé. © UIP, 2016

Une jeune fille de 15 ans est filmée le jour de son mariage à un homme de 32 ans, au Bangladesh. Le Gouvernement présentera de nouvelles lois afin de réduire l'écart entre le droit civil de filles de moins de 18 ans, et le droit religieux.
© Getty Images/AFP/ Allison Joyce, 2015



et promouvoir une prestation plus efficace et plus équitable des services. Un plan d'action pour la mise en œuvre des ODD qui avait été proposé au Parlement du Lesotho était inclus dans l'examen.

Protéger la santé des femmes et des filles

L'UIP a étendu son partenariat avec l'OMS pour entreprendre des études approfondies sur l'impact des lois relatives aux questions liées à la santé. La première de ces études, publiée en 2016, était consacrée à la législation en matière de mariage d'enfants, de mariage précoce ou forcé dans 37 pays d'Asie-Pacifique. Le mariage d'enfants et le mariage précoce ou forcé constituent une violation des droits de l'homme privant les fillettes de leur enfance, nuisant à leur santé et leur croissance, entravant leur éducation et limitant leurs perspectives d'autonomisation et de développement social, tout en leur faisant courir un risque accru de connaître la violence et les abus.

Les principales recommandations du rapport portent sur des mesures transversales visant à :

- soutenir les lois visant à faire passer à 18 ans l'âge du mariage des filles ;
- offrir aux filles comme aux garçons un accès égal à un enseignement de qualité ;
- mobiliser les filles, les garçons, les parents et les dirigeants en faveur d'une évolution des pratiques exerçant une discrimination à l'encontre des filles et offrir aux filles et aux jeunes femmes des perspectives de participation à la vie sociale, économique et civique ;
- proposer aux filles déjà mariées des solutions leur permettant d'acquérir de l'instruction, un emploi et des compétences pratiques; mettre à leur disposition des informations et des services dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive, et leur offrir des voies de recours dans les cas de violence domestique ;



Des parlementaires en Sierra Leone participent à une formation sur l'élimination de la stigmatisation à l'encontre des survivants au virus Ebola.
© UIP, 2016

- s'attaquer aux causes premières de la pratique du mariage d'enfants, notamment la pauvreté, les inégalités et la discrimination entre les sexes, le peu d'importance attribuée aux filles et la violence à leur rencontre.

Parmi ces interventions, l'adoption de lois visant à éradiquer le mariage d'enfants et le mariage précoce ou forcé revêt une importance particulière.

Une initiative conjointe de deux ans a été lancée par l'UIP et le Parlement du Bangladesh pour optimiser l'impact des efforts de sensibilisation menés par les parlementaires sur le mariage d'enfants et la nécessité d'y mettre fin. Elle offre aussi une plate-forme de discussion pour examiner le projet de loi sur le mariage d'enfants, qui sera soumis au parlement en 2017, et formuler des recommandations.

Le Parlement du [Rwanda](#) et l'UIP ont commencé les travaux visant à renforcer l'action des parlementaires en matière de promotion des services de planification familiale, de santé des adolescents, d'accès aux services de santé sexuelle et génésique, d'inscription à l'état civil et de statistiques de l'état civil. En novembre, des réunions entre des parlementaires, des dirigeants et responsables locaux et le grand public ont été organisées dans 30 districts. Elles ont permis de recenser les lacunes, les besoins et les facteurs culturels qui freinent l'accès à la planification familiale. Les conclusions issues de ses réunions serviront à orienter les futurs travaux parlementaires sur la question.

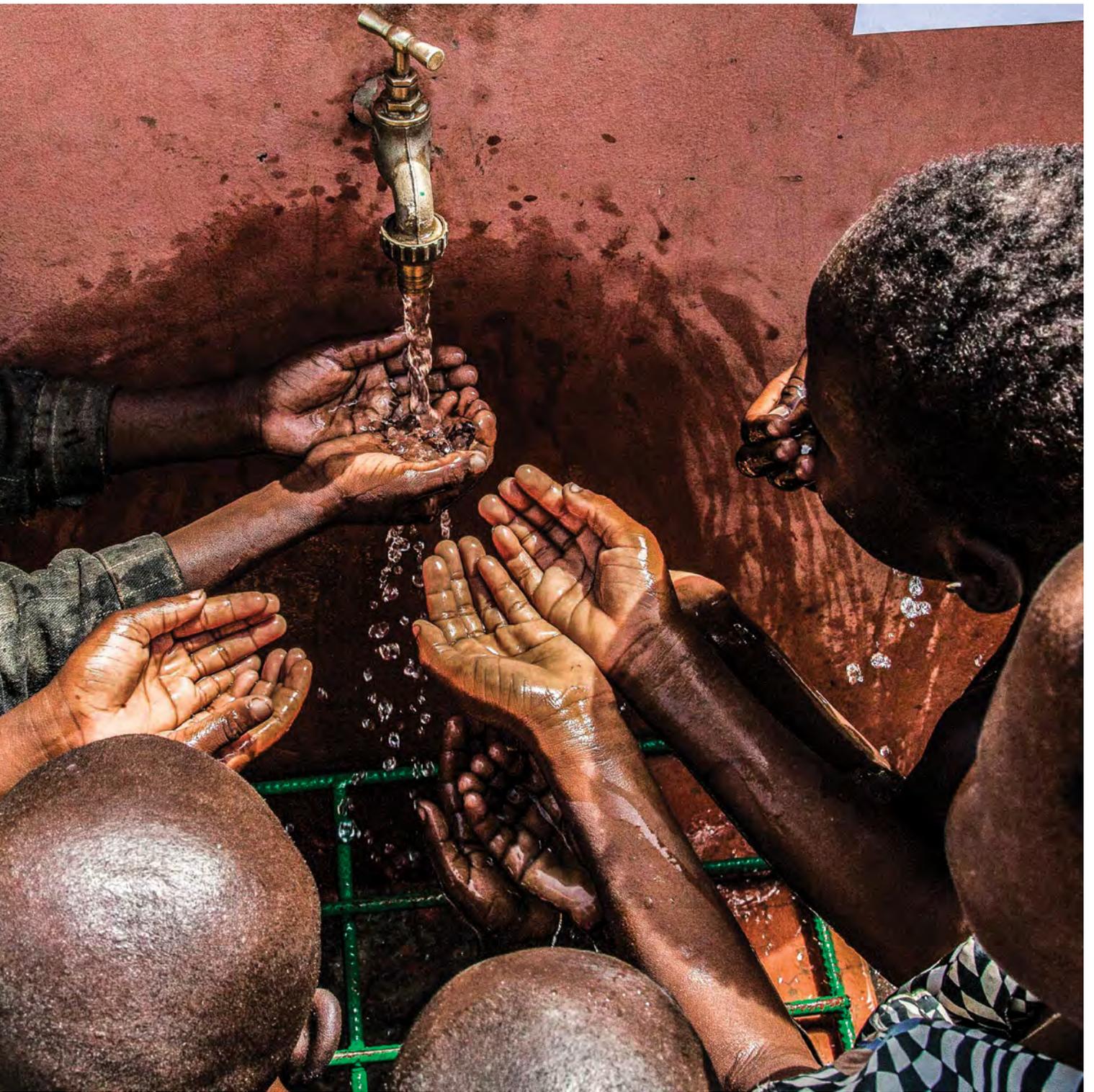
Forts de leur collaboration qui a débuté en 2012, le Parlement ougandais et l'UIP ont étendu leurs activités en faveur de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant. En novembre 2016, nous avons organisé un séminaire à l'intention des parlementaires venant d'être élus au cours duquel une nouvelle stratégie de plaidoyer a été élaborée pour guider le travail de la 10^{ème} législature du Parlement ougandais en matière de santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant.

Quarante parlementaires sierra-léonais ont suivi une formation approfondie dans le cadre d'un atelier parrainé par l'UIP portant sur la fin de la discrimination et de la stigmatisation des survivants de l'épidémie d'Ebola. Ensuite, les parlementaires ont effectué des visites de sensibilisation à Freetown et dans l'est du pays, à Kenema, pour aller livrer des messages de soutien aux survivants, et pour lutter contre la violence et la stigmatisation vécue par les femmes touchées par la maladie dans les communautés et les établissements de santé. Ils se sont adressés à des dirigeants locaux, des responsables de la police et du système judiciaire, des professionnels de la santé, de l'éducation et du domaine social, des représentants d'organisations de la société civile et de groupes de femmes et de jeunes, ainsi qu'au grand public.

Le Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida et la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant a mené une mission de terrain à Lusaka (Zambie), une des 13 villes qui appliquent une stratégie pour accélérer le traitement du VIH. Il a ainsi pu constater le succès des programmes visant à empêcher la transmission mère-enfant et plaidé pour leur expansion. L'UIP compte apporter au Parlement zambien un soutien technique et des conseils sur la santé des femmes, des enfants et des adolescents.



L'UIP est déterminée à soutenir les efforts en vue de la réalisation de l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030.
© NurPhoto/Alvaro Fuente, 2015



Placer les ODD au cœur de l'action parlementaire

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est un programme exhaustif qui s'articule autour de trois composantes interdépendantes : les ODD, les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe. Il offre une vision ambitieuse de ce qu'il faut faire pour venir à bout de la pauvreté, protéger la planète et assurer la prospérité pour tous. Les Membres de l'UIP sont résolus à prendre les mesures voulues pour donner corps à cette vision – et continueront de faire le nécessaire pour être « fin prêts » à s'attaquer à la mise en œuvre du Programme 2030. Sous les auspices de l'UIP, les parlements se sont engagés à transposer les objectifs dans la législation nationale, à demander des comptes aux gouvernements et à voter les budgets nécessaires pour les plans nationaux de développement durable.

En 2016, l'UIP s'est attachée à promouvoir la mise en œuvre des ODD à la faveur d'échanges parlementaires et de la coopération régionale. Une série de séminaires a permis aux parlements de mieux connaître et comprendre les ODD, ce qui devrait les aider à fixer des priorités au niveau régional. Des recommandations concrètes et tournées vers l'avenir ont été formulées pour que les parlements puissent s'engager dans la mise en œuvre des ODD. L'ODD 16, qui met l'accent sur l'importance de la gouvernance, de l'inclusion, de la participation, des droits de l'homme et de la sécurité afin d'atteindre un développement durable, était au centre des discussions de ces réunions régionales.

En janvier, les Présidents de parlements d'Asie du Sud se sont penchés sur les moyens pratiques de réaliser les ODD en mettant l'accent sur l'amélioration de la santé grâce à la réduction de la consommation de tabac. Ils ont insisté sur les lacunes en matière de gouvernance et la nécessité d'élaborer une feuille de route pour guider l'action nationale et régionale. Ils ont dit que, pour que les parlementaires puissent s'engager, il fallait mettre en place des systèmes permettant de suivre les progrès accomplis et exiger des comptes. Les Présidents ont adopté la [Déclaration de Dhaka sur l'action en faveur des ODD en Asie du Sud](#) et sont convenus d'établir le Forum des présidents de parlements d'Asie du Sud sur la réalisation des ODD. Ils ont décidé que le forum se réunirait une fois par an pour discuter des progrès accomplis dans la réalisation des ODD, en mettant à chaque fois l'accent sur un aspect particulier de leur mise en œuvre.

Au cours du mois d'avril, les Parlements d'Europe centrale et orientale se sont réunis, pour la deuxième année consécutive à Bucarest (Roumanie), afin de faire le point sur les conclusions adoptées lors du séminaire de 2015. Ils se sont engagés à mettre en œuvre les ODD en adoptant une approche inclusive : « les peuples, la paix, la prospérité, la planète et les partenariats ». Dans la déclaration qu'ils ont adoptée, les parlementaires se sont dits particulièrement bien placés pour faire comprendre aux citoyens à quel point il importe de se sentir plus responsables de l'environnement,

et ce par l'éducation. Les parlements ont été encouragés à doter leurs pays respectifs des lois appropriées pour protéger l'environnement et des fonds suffisants pour faire face aux catastrophes naturelles et réduire l'impact des changements climatiques. A l'occasion de ce séminaire régional, le Parlement roumain a adopté une déclaration globale sur les ODD – la première du genre dans le monde.

En décembre, des parlementaires venus de toute l'Amérique latine et des Caraïbes ont participé à un [séminaire](#) organisé à Panama par l'UIP et le Parlement latino-américain (PARLATINO). Une attention particulière a été portée à la question des inégalités économiques, sociales et environnementales et à la manière dont elles font obstacle au développement durable de la région. Ils ont réfléchi aux mesures que les parlements pourraient prendre pour réduire les disparités de revenu entre les pays et dans les pays, ainsi que pour combattre la stigmatisation et la discrimination qui empêchent le bien-être et la prospérité.

En septembre, l'UIP et l'Assemblée populaire nationale de Chine ont organisé un premier séminaire interrégional à Beijing. Cette réunion inédite a attiré des participants du Bangladesh, du Cambodge, du Kenya, du Pakistan, du Rwanda, de Zambie et de Chine, qui ont échangé leurs vues sur la mise en œuvre des ODD. Les participants ont ainsi discuté de la façon dont la coopération entre les pays en développement pouvait renforcer la mise en œuvre des ODD et ont porté une attention particulière aux changements climatiques et à leurs conséquences, qui deviennent l'un des principaux obstacles sur la route des ODD.

Aider les parlements à institutionnaliser les ODD

Afin de soutenir le travail des parlements à l'appui des ODD et de contribuer à leur mise en œuvre, l'UIP a élaboré, en partenariat avec le PNUD, un [outil d'auto-évaluation sur le suivi des ODD](#). L'outil est destiné à aider les parlements à recenser les bonnes pratiques, les lacunes, les possibilités et les leçons apprises, l'objectif étant d'institutionnaliser les ODD et de les intégrer dans le processus législatif. Les conclusions de l'auto-évaluation devraient permettre aux parlements de fixer l'ordre de priorité des réformes destinées à renforcer leur action en faveur des ODD et lancer leur propre échéancier. L'objectif final est que les parlements soient « fin prêts » à jouer pleinement leur rôle dans la mise en œuvre du Programme 2030.

Feuille de route parlementaire sur les changements climatiques

En 2016, avec le *Plan d'action parlementaire sur les changements climatiques*, l'action menée par les parlements en matière de climat a été renforcée, s'agissant surtout de mobiliser la contribution et la participation des parlements à l'élaboration des politiques et de les encourager à exercer leurs fonctions de suivi et de contrôle tout au long de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Le Plan d'action a été au cœur de la Réunion parlementaire à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22/CMP12) au Maroc, à laquelle ont participé quelque 300 délégués de plus de 60 pays répartis sur cinq continents. Cette rencontre a montré que les parlementaires sont bien conscients qu'il faut prendre des mesures concrètes face aux changements climatiques, notamment de la nécessité de légiférer sur la transition vers les énergies renouvelables, le transfert de technologies et les contributions déterminées au niveau national, à savoir des engagements décrivant les mesures en matière de changements climatiques qu'ils comptent mettre en œuvre après 2020.

Dans bien des pays, la capacité des parlements d'apporter des contributions efficaces, d'aider à élaborer des stratégies et d'assurer leur financement fait défaut. Il est donc primordial d'investir dans le renforcement des capacités si l'on veut que les parlements adoptent des lois bien conçues et mènent une action résolue. Une feuille de route pour la mise en œuvre du *Plan d'action parlementaire sur les changements climatiques* a été adoptée à l'issue de la réunion au Maroc.



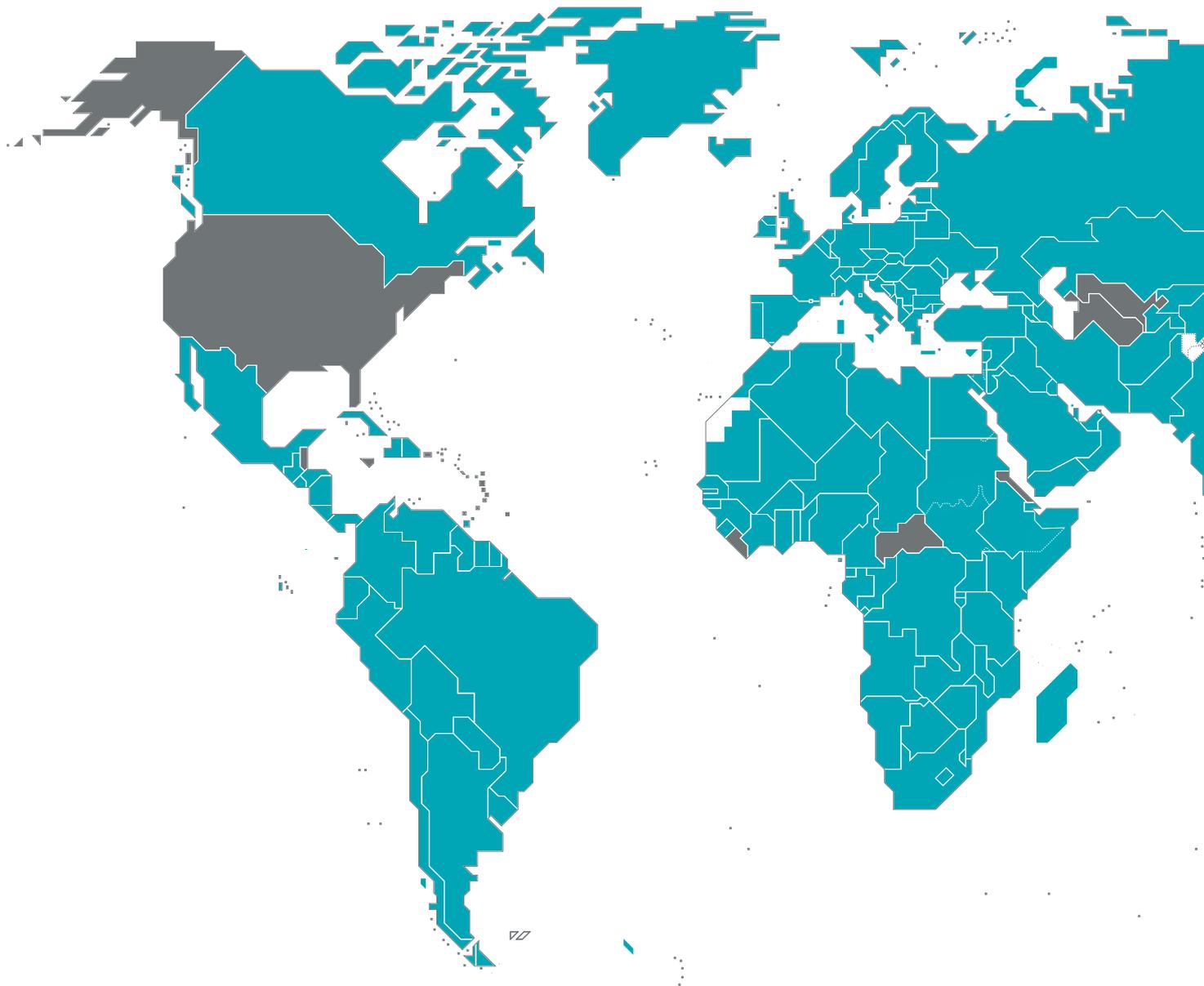
Mobilisation des ressources – qui finance l'UIP ?

Le travail accompli par l'UIP en faveur de la paix, de la démocratie et du développement durable est essentiellement financé par ses Membres et Membres associés. L'UIP reçoit aussi des contributions volontaires d'un montant de plus en plus élevé de gouvernements, d'agences de développement, d'organismes des Nations Unies et de fondations.

L'Agence suédoise de coopération internationale au développement, le Worldwide Support for Development et le Irish Aid figurent au nombre des donateurs qui ont financé des programmes pluriannuels liés au genre, aux droits de l'homme et à l'assistance technique. En décembre 2015, le [Gouvernement chinois](#) a signé un accord de financement avec l'UIP qui lui permettra d'exécuter ses programmes et de renforcer la capacité des parlements dans les pays en développement à l'appui du développement durable. Les partenariats avec les institutions des Nations Unies offrent un soutien à un certain nombre de programmes nationaux.

Sur le plan du financement, 2016 a vu des contributions gouvernementales accrues et des partenariats renforcés. Le Département des affaires étrangères et du commerce international du Canada a accordé une subvention de trois ans pour appuyer les activités de l'UIP en matière d'égalité des sexes. Le Gouvernement des Emirats arabes unis a soutenu le financement de programmes et a également contribué au réaménagement du site web de l'UIP en offrant des services gratuitement. La République de Corée continue de détacher des chercheurs expérimentés auprès de l'UIP. Le Gouvernement de la Guinée équatoriale s'est engagé à participer aux travaux de l'UIP relatifs à l'autonomisation des jeunes. En 2016, l'OMS a signé un nouvel accord de partenariat qui porte sur la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent. Les gouvernements angolais et micronésien ont fait des dons à l'UIP.

L'UIP compte attirer davantage de contributions volontaires pour l'aider à réaliser les objectifs de sa nouvelle Stratégie.



L'UIP en bref

Membres de l'UIP

En 2016, les Parlements des Comores et de l'Égypte ont repris leur place au sein de l'UIP. Les Parlements du Guyana et du Swaziland ont été affiliés. Le statut d'observateur a été accordé au Forum des Parlements de la Conférence internationale de la région des Grands lacs (FP-CIRGL). Le Conseil a aussi approuvé la requête de l'Assemblée interparlementaire des nations membres de la Communauté des États indépendants (AIP-CEI) qui avait demandé à passer du statut d'Observateur permanent à celui de Membre associé.

Le Conseil a pris connaissance de la situation de certains parlements et a pris note des recommandations du Comité exécutif à propos des Parlements des pays suivants : Burundi, Cambodge, Érythrée, Guinée-Bissau, Haïti, Libye, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan du Sud, Thaïlande, Turquie, Venezuela (République bolivarienne du) et Yémen.

Le Conseil a approuvé la création d'un Fonds de solidarité parlementaire destiné à favoriser la participation de parlements et en particulier celle des petits États insulaires en développement dans le cadre de l'objectif d'universalité poursuivi par l'UIP. Les modalités de fonctionnement du Fonds seront définies par le Sous-Comité des finances en vue de leur adoption par les organes directeurs.

L'UIP compte ainsi 171 parlements nationaux membres et 11 membres associés.

Membres (171)

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie (Etat plurinational de), Bosnie Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Estonie, Éthiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France,



- Membres de l'UIP
- Non-Membres de l'UIP

Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (Etats fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Palaos, Palestine, Panama, Papouasie Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Marin, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe

Membres associés (11)

Assemblée interparlementaire des nations membres de la Communauté des Etats indépendants (AIP CEI), Assemblée législative est-africaine, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Parlement andin, Parlement arabe, Parlement centraméricain (PARLACEN), Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Parlement européen et Parlement latino-américain (PARLATINO)

Composition du Comité exécutif au 28 février 2017

	Membres	Terme du mandat
Président de droit :	M. S. Chowdhury (Bangladesh)	Octobre 2017
Vice-Président du Comité exécutif :	M. I. Liddell-Grainger (Royaume-Uni)	Octobre 2017
Vice-Présidents de l'UIP :	M. E. Ethuro (Kenya)	Octobre 2019
	M. A. Jasem Ahmed (Emirats arabes unis)	Avril 2017
	M. K. Kosachev (Fédération de Russie)	Octobre 2019
	M. A. Lins (Brésil)	Octobre 2019
	M. S. Suzuki (Japon)	Octobre 2018
Membres :	Mme F. Benbadis (Algérie)	Octobre 2018
	M. R. del Picchia (France)	Octobre 2018
	Mme G. Eldegard (Norvège)	Octobre 2019
	Mme A. Habibou (Niger)	Mars 2019
	M. K. Jalali (République islamique d'Iran)	Octobre 2019
	Mme M. Mensah-Williams (Namibie)	Mars 2018
	M. N. Schrijver (Pays-Bas)	Octobre 2017
	M. Nguyen Van Giau (Viet Nam)	Octobre 2019
	Mme Y. Ferrer Gómez (Cuba)	Octobre 2020
	Mme M.I. Oliveira Valente (Angola)	Octobre 2019

Commissions permanentes : composition des bureaux au 28 février 2017

	Membres	Terme du mandat
Paix et sécurité internationale		
Présidente :	Mme L. Rojas (Mexique)	Mars 2020 (Elue en tant que Présidente en mars 2016)
Vice-Président :	M. D. Pacheco (Portugal)	Mars 2018 (Elu en tant que Vice-Président en mars 2016)
Groupe africain	M. R. Ossele Ndong (Gabon)	Mars 2018
	Mme G. Katuta (Zambie)	Mars 2019
	M. A.L.S. Ssebagala (Uganda)	Mars 2020
Groupe arabe	Mme S. Hajji Taqawi (Bahreïn)	Mars 2018
	M. A. Al-Ahmad (Palestine)	Mars 2018
	M. K. Albakkar (Jordanie)	Mars 2020
Groupe Asie-Pacifique	M. R.K. Singh (Inde)	Mars 2019
	Mme S. Abid (Pakistan)	Octobre 2020
	M. A. Suwanmongkol (Thaïlande)	Octobre 2020
Groupe Eurasie	Mme K. Atshemyan (Arménie)	Mars 2018
	M. M. Ashimbayev (Kazakhstan)	Mars 2018
	M. A. Klimov (Fédération de Russie)	Mars 2018
Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes	Mme G. Fermín Nuesi (République dominicaine)	Mars 2018
	M. Y. Jabour (Venezuela)	Mars 2018
	<i>Président actuel</i>	
Groupe des Douze Plus	Mme J. Durrieu (France)	Mars 2018
	M. A. Neofytou (Chypre)	Mars 2018
	<i>Vice-Président actuel</i>	
Rapporteurs de la Commission permanente à la 136^{ème} Assemblée :		
	M. K. Kosachev (Fédération de Russie)	
	Mme S. Koutra-Koukouma (Chypre)	

	Membres	Terme du mandat
Développement durable, financement et commerce		
Présidente :	Mme S. Tioulong (Cambodge)	Octobre 2018 (Elue en tant que Présidente en mars 2016)
Vice-Président :	M. A. Cissé (Mali)	Mars 2018 (Elu en tant que Vice-Président en mars 2016)
Groupe africain	<i>Vice-Président actuel</i> M. F. Musendu Flungu (République démocratique du Congo)	Octobre 2019
	Mme J. Mhlanga (Zimbabwe)	Mars 2020
Groupe arabe	M. K. Abdullah Abul (Koweït)	Mars 2018
	Mme Z. Ely Salem (Mauritanie)	Mars 2018
	M. A. Hussain Adam (Soudan)	Mars 2020
Groupe Asie-Pacifique	Mme N. Marino (Australie)	Mars 2018
	M. N. Singh (Inde)	Octobre 2019
	<i>Présidente actuelle</i>	
Groupe Eurasie	Mme Z. Greceanii (République de Moldova)	Mars 2020
	Mme L. Gumerova (Fédération de Russie)	Mars 2020
	M. C. Tursunbekov (Kirghizistan)	Octobre 2020
Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes	M. L.A. Heber (Uruguay)	Octobre 2019
	M. R.F. Acuña Nuñez (Pérou)	Octobre 2020
	Mme C. Prado (Panama)	Octobre 2019
Groupe des Douze Plus	M. O. Hav (Danemark)	Mars 2018
	Mme T. Lindberg (Suède)	Mars 2020
	Mme J. Mijatovic (Serbie)	Mars 2017

Rapporteurs de la Commission permanente à la 136^{ème} Assemblée :

Mme G. Cuevas (Mexique)
M. N.K. Premachandran (Inde)

	Membres	Terme du mandat
Démocratie et droits de l'homme		
Présidente :	Mme B. Tshireletso (Botswana)	Mars 2020 (élue en tant que Présidente en octobre 2016)
Vice-Présidente :	Mme S. Koutra-Koukouma (Chypre)	Mars 2018 (élue en tant que Vice-présidente en octobre 2016)
Groupe africain	Poste vacant M. D.P. Losiakou (Kenya)	Mars 2018
	<i>Présidente actuelle</i>	
Groupe arabe	M. M.N. Al-Gburi (Iraq)	Mars 2018
	Mme J. Alsammak (Bahreïn)	Mars 2019
	Mme F. Dib (République arabe syrienne)	Mars 2018
Groupe Asie-Pacifique	Mme Lork Kheng (Cambodge)	Mars 2018
	M. P. Wangchuk (Bhoutan)	Mars 2020
	M. A.Y. Desai (Inde)	Mars 2020
Groupe Eurasie	M. L. Slutsky (Fédération de Russie)	Mars 2020
	M. S. Yershov (Kazakhstan)	Mars 2020
	Arménie	Mars 2020
Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes	M. M. Bouva (Suriname)	Mars 2018
	Mme R.M. Bartra Barriga (Pérou)	Mars 2019
	Mme K. Sosa (El Salvador)	Mars 2018
Groupe des Douze Plus	Mme A. King (Nouvelle-Zélande)	Mars 2017
	<i>Vice-Présidente actuelle</i>	
	M. J. Lacao (Portugal)	Mars 2020

Rapporteurs de la Commission permanente à la 137^{ème} Assemblée :

M. I. Umakhanov (Fédération de Russie)
A confirmer

	Membres	Terme du mandat
Affaires des Nations Unies		
Président :	M. A. Avsan (Suède)	Mars 2019 (Elu en tant que Président en octobre 2014)
Vice-Président :	M. A.F.I. Al-Mansour (Soudan)	Mars 2018 (Elu en tant que Vice-Président en mars 2016)
Groupe africain	M. D.G. Boko (Botswana)	Mars 2019
	M. S. Chiheb (Algérie)	Octobre 2018
	Mme C.N. Mukiite (Kenya)	Mars 2018
Groupe arabe	<i>Vice-Président actuel</i>	
	Mme A.I. Albasti (Emirats arabes unis)	Mars 2018
	Mme R. Benmassaoud (Maroc)	Mars 2018
Groupe Asie-Pacifique	M. A.K. Azad (Bangladesh)	Mars 2019
	Mme E. Nursanty (Indonésie)	Octobre 2018
	Mme B. Sampatisir (Thaïlande)	Octobre 2020
Groupe Eurasie	Mme A. Bimendina (Kazakhstan)	Octobre 2019
	<i>Poste vacant</i>	
	M. D. Asylbek uulu (Kirghizistan)	Octobre 2020
Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes	M. J.C. Mahía (Uruguay)	Mars 2018
	<i>Poste vacant</i>	
	Mme G. Ortiz González (Mexique)	Mars 2018
Groupe des Douze Plus	<i>Président actuel</i>	
	M. D. Dawson (Canada)	Mars 2018
	Mme A. Trettebergstuen (Norvège)	Octobre 2019

Conformément aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement des Commissions permanentes, tel qu'amendé en octobre 2013, les membres des Bureaux sont élus pour un mandat de deux ans et peuvent être réélus pour une nouvelle période de deux ans. La date qui apparaît dans la colonne « Terme du mandat en tant que membre du Bureau » correspond à la durée théorique maximum du mandat.

Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP)

L'ASGP regroupe les secrétaires généraux et d'autres personnels d'encadrement des services parlementaires. Elle étudie le droit, les procédures et méthodes de travail des parlements et propose des mesures visant à les améliorer et à favoriser la coopération entre les services des différents parlements. L'ASGP est un organisme consultatif de l'UIP. Son Président fait chaque année rapport au Comité exécutif de l'UIP des activités de l'Association. L'ASGP assiste l'UIP sur les sujets relevant de sa compétence. L'UIP communique systématiquement les études qu'elle effectue sur les lois et pratiques parlementaires à l'ASGP qui y apporte sa contribution.

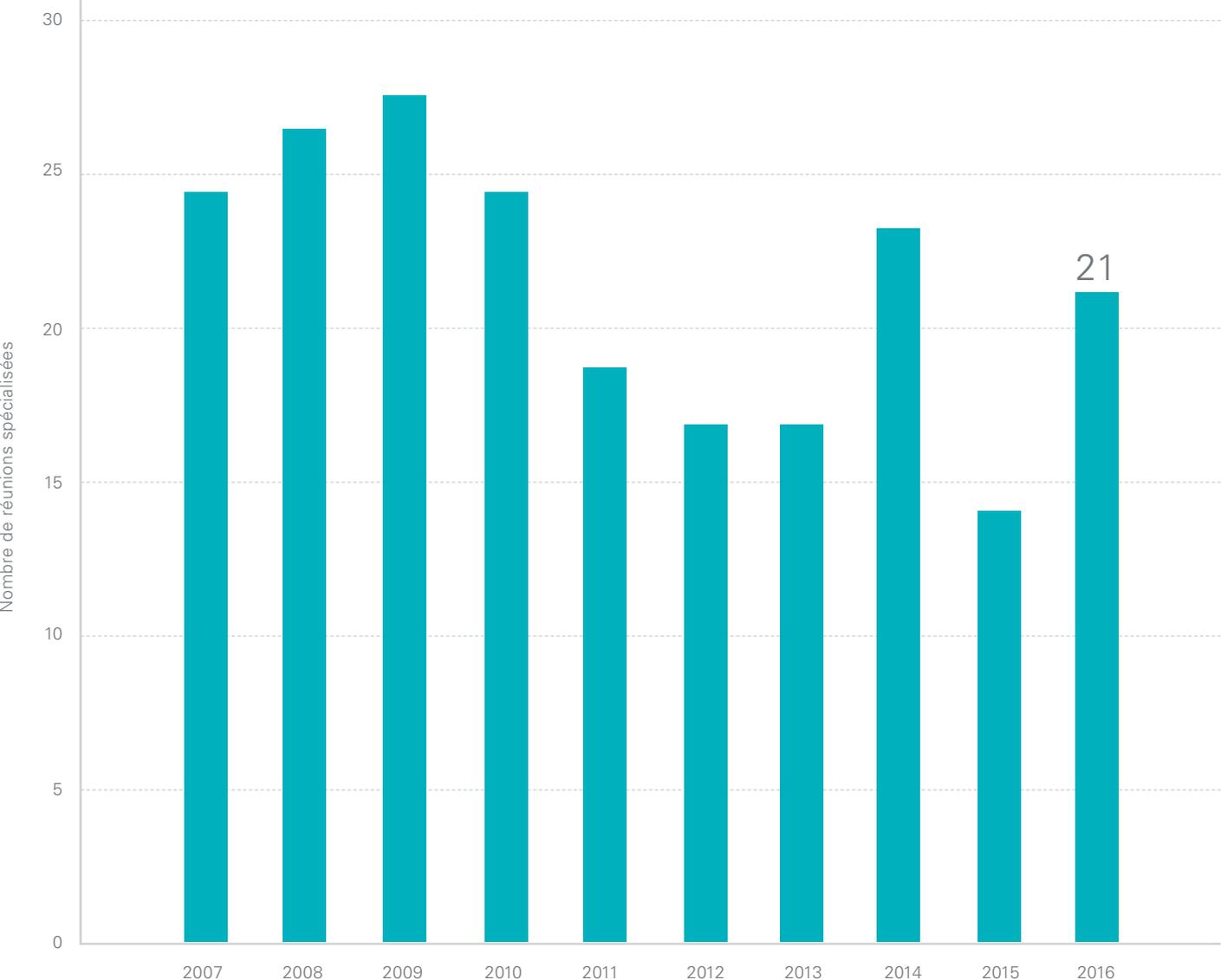
Plus d'une centaine de parlementaires et secrétaires généraux de parlements ont pris part à une réunion-débat sur le thème « Des parlements forts pour un contrôle parlementaire efficace ». Organisé conjointement par l'UIP et l'ASGP à Genève, dans le cadre de la 133^{ème} Assemblée, ce débat constituait une part de la contribution de l'ASGP au deuxième Rapport parlementaire mondial dont la publication est attendue en 2016. Les participants ont partagé leurs expériences en matière de renforcement des capacités des parlements à exercer leur contrôle sur les politiques, dépenses et actions des gouvernements.

En 2016, l'ASGP a aussi fourni une aide non négligeable à de nombreux projets d'aide technique menés par l'UIP. De plus, des membres de l'Association ont mis leur expertise au service des missions d'évaluation et de formation effectuées cette année en Afghanistan, en Egypte, au Myanmar, en Palestine, en République de Corée, au Sri Lanka, en Tunisie et en Zambie.

Réunions spécialisées en 2016

- **Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies**
New York (Siège de l'ONU), 8-9 février 2016
- **Séminaire à l'intention des parlements d'Afrique sur la mise en oeuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies**
Abidjan (Côte d'Ivoire), 22-23 février 2016
- **Réunion parlementaire à l'occasion de la 60^{ème} session de la Commission de la condition de la femme, organisée avec ONU Femmes**
New York (Siège de l'ONU), 16 mars 2016
- **Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires**
Lusaka (Zambie), 16-17 mars 2016
- **Séminaire régional (Europe centrale et Europe orientale) sur le thème « Les parlements et la mise en oeuvre des Objectifs de développement durable »**
Bucarest (Roumanie), 18-19 avril 2016
- **Séminaire d'information sur la structure et le fonctionnement de l'Union interparlementaire (pour participants francophones)**
Genève (Siège de l'UIP), 17-20 mai 2016
- **Séminaire régional sur le thème «Harmoniser les synergies pour des actions parlementaires d'envergure contre la traite et le travail des enfants et renforcer la coopération Sud-Sud et Triangulaire»**
Abuja (Nigéria), 25-26 mai 2016
- **Réunion parlementaire dans le cadre de l'Assemblée mondiale de la Santé**
Genève (OMS), 26 mai 2016
- **Table ronde sur l'eau (pour la région du Moyen-Orient)**
Genève (Siège de l'UIP), 31 mai - 2 juin 2016
- **Réunion parlementaire à l'occasion de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida**
New York, 7 juin 2016
- **Session annuelle 2016 de la Conférence parlementaire sur l'OMC**
Genève (Siège de l'OMC), 13-14 juin 2016
- **Conférence mondiale sur l'e-Parlement**
Valparaiso (Chili), 28-30 juin 2016
- **Séminaire interrégional sur le renforcement des capacités parlementaires et la poursuite de la mise en oeuvre des Objectifs de développement durable**
Beijing (Chine), 18-20 septembre 2016
- **Session parlementaire dans le cadre du Forum public annuel de l'OMC**
Genève (Siège de l'OMC), 27 septembre 2016
- **37^{ème} session du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC**
Genève (Siège de l'UIP), 28 septembre 2016
- **Table ronde d'experts sur les Principes communs en matière d'assistance aux parlements**
Genève (Suisse), 28 octobre 2016
- **Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22/ CMP12)**
Marrakech (Maroc), 13 novembre 2016
- **Séminaire régional sur la réalisation des Objectifs du développement durable dans une perspective des droits de l'homme (pour les parlements de la région du Pacifique)**
Nadi (Fidji), 16-18 novembre 2016
- **Réunion parlementaire à la deuxième Réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement**
Nairobi (Kenya), 29 novembre 2016
- **Séminaire régional sur les Objectifs de développement durable pour les parlements d'Amérique latine et des Caraïbes, Réaliser les ODD tout en réduisant les inégalités dans et entre les pays : le rôle des parlements**
Panama, 1^{er}-2 décembre 2016
- **11^{ème} Réunion des Présidentes de Parlement**
Abou Dhabi (Emirats arabes unis), 12-13 décembre 2016

Evolution des activités de l'UIP en dix ans



Résultats financiers

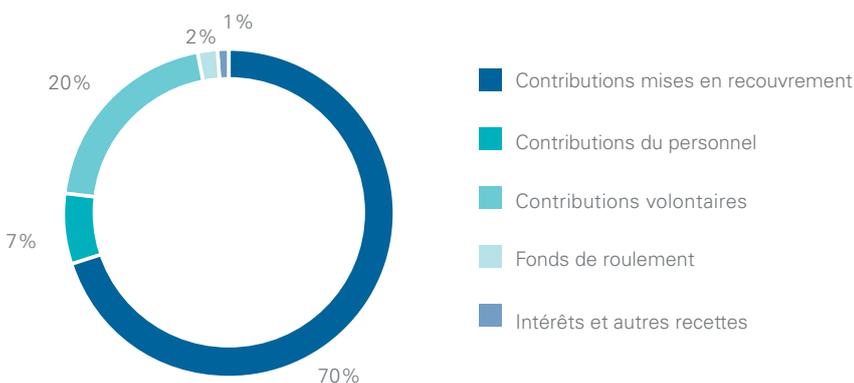
Financement

L'UIP est financée principalement par les contributions annuelles versées par les Parlements membres. Les autres sources de recettes sont les contributions du personnel, les commissions prélevées sur les dépenses d'appui aux programmes, les intérêts, les revenus des placements et le produit de la location de salles. Conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), l'UIP ne comptabilise plus, dans l'état des résultats financiers, l'élément « Contributions du personnel » comme une recette ou une dépense, mais elle l'utilise à des fins budgétaires.

Par ailleurs, l'UIP sollicite auprès de donateurs bilatéraux et multilatéraux des contributions volontaires qui servent à financer des projets et activités de coopération technique. Un tableau récapitulatif de ces recettes en 2016 est présenté ci-dessous (incluant les contributions du personnel à des fins de comparaison de dépenses) :

Recettes de l'UIP par source (base budgétaire)

	CHF (francs suisses)	%
Contributions mises en recouvrement	10 066 000	70%
Contributions du personnel	995 651	7%
Contributions volontaires	2 826 841	20%
Fonds de roulement	356 100	2%
Intérêts et autres recettes	59 624	1%
Total des recettes	14 304 217	

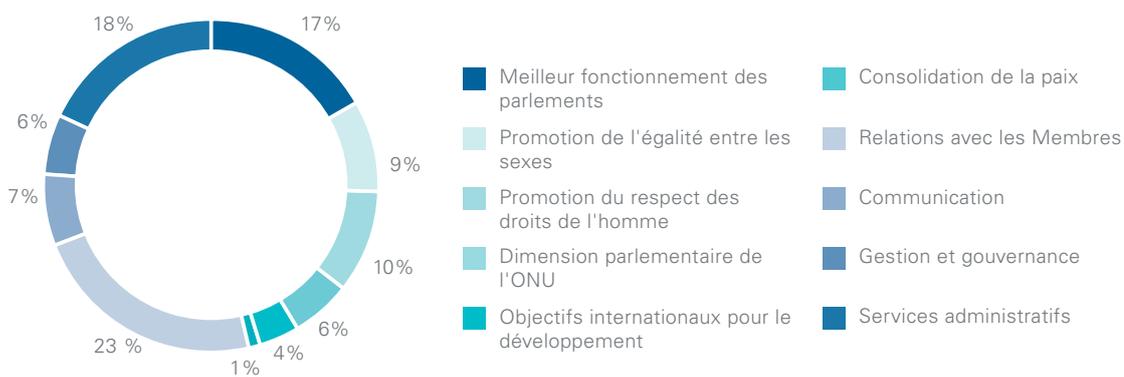


Dépenses

Les dépenses de l'UIP sont affectées à la réalisation des objectifs stratégiques de l'Organisation. On trouvera dans le tableau suivant la ventilation de ces dépenses par objectif stratégique (les contributions du personnel y figurent à des fins de comparaison) :

Dépenses de l'UIP par objectif stratégique (base budgétaire)

	CHF (francs suisses)	%
Meilleur fonctionnement des parlements	2 492 252	17%
Promotion de l'égalité entre les sexes	1 313 622	9%
Promotion du respect des droits de l'homme	1 400 344	10%
Dimension parlementaire de l'ONU	922 311	6%
Objectifs internationaux pour le développement	537 378	4%
Consolidation de la paix	176 814	1%
Relations avec les Membres	3 253 043	23%
Communication	1 018 504	7%
Gestion et gouvernance	814 065	6%
Services administratifs	2 577 336	18%
Autres charges et suppression	-99 498	-1%
Total des dépenses	14 406 171	



Etats financiers

Les états financiers consolidés de l'UIP et de sa caisse de prévoyance fermée pour 2016 sont établis conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) selon une comptabilité d'exercice pour une organisation dont on peut supposer qu'elle continuera à fonctionner dans un avenir prévisible. Ils sont vérifiés chaque année par le vérificateur extérieur des comptes de l'UIP mandaté par le Comité exécutif. Le vérificateur extérieur vient du Contrôle fédéral des finances de la Confédération suisse et est nommé pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

C'est le cinquième exercice pour lequel les états financiers de l'UIP et de sa caisse de prévoyance résiduelle ont été regroupés et sont établis en conformité avec les normes IPSAS. De plus amples informations sur les finances de l'UIP, notamment sur ses états financiers et ses budgets consolidés annuels, sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.ipu.org/finance-f/overview.htm>.

	2016	2015
Actif		
Actifs courants		
Liquidités sur comptes courants	11 881	9 122
Liquidités détenues par le gestionnaire du fonds de placement	6 959 389	5 777 679
Dépôts à terme et comptes d'épargne	264 122	261 344
Total des liquidités et équivalents	4 738 677	4 738 412
Compte des sommes à recevoir	11 974 069	10 786 557
Compte des sommes à recevoir		
- des Membres	721 626	605 120
- des donateurs	36 358	332 440
- Remboursements d'impôts	44 966	62 813
- Autres	25 316	23 144
Total des comptes à recevoir	828 266	1 023 517
Placements	8 702 020	9 230 735
Autres actifs courants	311 781	224 884
Total des actifs courants	21 816 136	21 265 692
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
- Bâtiment et terrain	8 490 950	8 737 880
- Mobilier	33 457	43 271
- Equipement général	-	-
- Matériel informatique	66 793	80 448
- Véhicules	22 875	28 975
Total des actifs non courants	8 614 076	8 890 573
Autre actifs courants	-	-
Total des actifs courants	8 614 076	8 890 573
Total de l'actif	30 430 212	30 156 265

	2016	2015
Passif		
Compte des sommes à payer et des charges à payer	204 290	225 432
Avances de Membres	527 195	521 621
Recettes comptabilisées d'avance	3 492 146	2 050 007
Emprunts	189 600	189 600
Total du passif courant	4 413 231	2 986 660
Emprunts à long terme	5 373 687	5 497 881
Caisse de prévoyance fermée	10 387 112	11 073 299
Autres avantages des employés	1 488 738	1 534 570
Total du passif non courant	17 249 537	18 105 750
Total du passif	21 662 768	21 092 410
Actif net		
Fonds réservés	427 828	477 335
Solde accumulé (Fonds de roulement après contribution)	8 339 618	8 586 520
Actif net	8 767 446	9 063 855

Union interparlementaire et caisse de prévoyance fermée

État de la situation financière au 31 décembre 2016 en CHF (francs suisses)

	2016	2015
Recettes		
Contributions des Parlements membres	10 066 000	10 601 676
Contributions volontaires	2 826 841	2 711 755
Rapport des placements	411 823	(190 306)
Divers	58 362	31 860
Total des recettes	13 363 026	13 154 985
Dépenses		
Personnel permanent	8 382 833	8 099 255
Personnel temporaire	2 792 457	2 564 088
Changement dans la provision pour la Caisse de prévoyance fermée	-686 186	-691 416
Voyages	1 013 941	1 175 341
Services contractuels	785 138	855 768
Dépenses de fonctionnement	766 269	792 562
Fournitures, matériel et équipement	120 416	142 765
Provision pour créances douteuses	41 489	143 097
Subventions et honoraires	68 183	157 035
Amortissement	309 491	308 970
Amortissement des dépenses	65 406	66 818
Pertes de change	-	35 298
Total des dépenses	13 659 436	13 649 581
Excédent/(déficit) de fonctionnement	(296 409)	(494 596)

Copyright © Union interparlementaire, 2017

La reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est autorisée à des fins strictement personnelles et non commerciales, moyennant mention des indications de copyright et de source, et sans aucune modification. Il est toutefois demandé d'informer l'Union interparlementaire de toute utilisation du contenu de la publication.

ISSN 1997-8405

Original : anglais

Mise en page : Ludovica Cavallari

Imprimé en France par Courand et Associés



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

 +41 22 919 41 50
 +41 22 919 41 60
 postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
CH - 1218 Le Grand-Saconnex
Genève
www.ipu.org